



RAPPORT FINANCIER INTERMEDIAIRE

1^{er} semestre 2021

INFORMATION REGLEMENTEE

Ce Rapport Financier Intermédiaire a été préparé conformément au prescrit de l'article 13 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007.

Celyad Oncology publie son Rapport Financier Intermédiaire en français. Celyad Oncology publie également une version anglaise de ce Rapport Financier Intermédiaire. Si une différence d'interprétation devait exister entre les versions française et anglaise de ce Rapport Financier Intermédiaire, la version française prévaudrait.

Déclarations prévisionnelles

Ce Rapport Financier Intermédiaire peut contenir des déclarations prévisionnelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Les déclarations prévisionnelles peuvent comprendre des déclarations concernant : le développement clinique et la tolérance de CYAD-211, CYAD-203, CYAD-101 et CYAD-02 ; les prévisions concernant nos plateformes TIM et shRNA ; les prévisions concernant le recrutement et l'annonce de données cliniques supplémentaires; les résultats et les délais de l'étude clinique IMMUNICY-1 et CYCLE-1 et les plans de lancement de l'étude de phase 1b KEYNOTE-B79; et le calendrier de soumission d'une demande d'IND pour CYAD-203; la suffisance de la trésorerie de Celyad Oncology pour financer ses opérations, y compris les attentes basées sur l'accord d'achat d'actions conclu avec Lincoln Park Capital Fund; l'impact de la COVID-19 sur les opérations; et les résultats d'exploitation et les perspectives commerciales. Les déclarations prévisionnelles peuvent impliquer des risques et des incertitudes connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, la situation financière, les performances ou les réalisations de Celyad Oncology diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prévisionnelles. Ces risques et incertitudes comprennent la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 et les mesures gouvernementales mises en œuvre en réponse à celle-ci. Une liste et une description supplémentaires de ces risques, incertitudes et autres risques peuvent être trouvés dans les dépôts et rapports de la Commission américaine des valeurs mobilières (SEC) de Celyad Oncology, y compris dans son rapport annuel sur le formulaire 20-F déposé auprès de la SEC le 24 mars 2021 et dans les dépôts et rapports ultérieurs de Celyad Oncology. Ces déclarations prévisionnelles ne sont valables qu'à la date de publication du présent document et les résultats réels de Celyad Oncology peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou suggérés par ces déclarations prévisionnelles. Celyad Oncology décline expressément toute obligation de mettre à jour ces déclarations prévisionnelles dans le présent document pour refléter tout changement de ses attentes à cet égard ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées, sauf si la loi ou la réglementation l'exige.

Sommaire

1.	RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE	4
1.1.	Commentaires et analyses du management sur la situation financière et du résultat d'exploitation	4
1.2.	Risques et incertitudes	10
2.	ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS ET CONSOLIDÉS, NON AUDITÉS – POUR LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLÔTURÉE AU 30 JUIN 2021	13
2.1.	Etat intermédiaire consolidé de la situation financière, non audité	13
2.2.	Etat intermédiaire consolidé du résultat global, non audité	14
2.3.	Etat intermédiaire consolidé des variations des capitaux propres, non audité	15
2.4.	Etat intermédiaire consolidé des flux de trésorerie, non audité	16
2.5.	Notes relatives aux états financiers intermédiaires résumés et consolidés, non audités – pour la période de six mois, clôturée au 30 juin 2021	17
2.5.1.	Information générale	17
2.5.2.	Base de préparation et principales règles d'évaluation	17
2.5.2.1.	Base de préparation pour le rapport financier intermédiaire.....	17
2.5.2.2.	Nouvelles normes, interprétations et amendements	18
2.5.2.3.	Estimations et jugements comptables critiques.....	19
2.5.3.	Segments opérationnels.....	19
2.5.4.	Engagements hors bilan.....	20
2.5.5.	Dépenses en capital.....	20
2.5.6.	Résultat d'exploitation	20
2.5.7.	Liquidités et ressources financières	24
2.5.8.	Goodwill et Actifs incorporels	25
2.5.9.	Créances commerciales non courantes et autres actifs non courant	25
2.5.10.	Créances commerciales et autres créances	26
2.5.11.	Situation des placements de trésorerie, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	26
2.5.12.	Capital et prime d'émission	27
2.5.13.	Avances récupérables.....	27
2.5.14.	Autres passifs non courants	28
2.5.15.	Dettes commerciales et autres passifs courants	28
2.5.16.	Juste valeur des instruments financiers	29
2.5.16.1.	Instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur au bilan	29
2.5.16.2.	Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan	29
2.5.17.	Contrats de location	32
2.5.18.	Opérations avec des parties liées	33
2.5.19.	Evénements survenus après la date de clôture	33
3.	DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ	34
4.	RAPPORT DU COMMISSAIRE.....	35
5.	CALENDRIER FINANCIER ET CONTACTS CHEZ CELYAD ONCOLOGY.....	36

1. Rapport de gestion intermédiaire

1.1. Commentaires et analyses du management sur la situation financière et du résultat d'exploitation

Cet exposé et cette analyse du management sont conçus pour vous fournir une explication narrative des états financiers résumés et consolidés intermédiaires de Celyad Oncology SA (Celyad Oncology, la Société ou le Groupe). Ce document doit être lu à la lumière des informations financières non auditées et des commentaires joints dans ce rapport financier intermédiaire et des informations financières auditées et des commentaires joints dans le rapport annuel 2020 de la Société, disponible sur son site internet.

Tous les montants mentionnés dans ce rapport concernent les périodes de six mois, clôturées les 30 juin 2021 et 2020 et sont extraits des états financiers intermédiaires résumés et consolidés de la Société. Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés pour les périodes de six mois, clôturées les 30 juin 2021 et 2020 ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi que conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et suivant la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

À l'exception des faits historiques que contient le présent rapport financier intermédiaire, les thèmes qu'il aborde peuvent être considérés comme des déclarations prévisionnelles qui impliquent certains risques et certaines incertitudes. La Société fait de telles déclarations prévisionnelles dans le cadre des dispositions de la « règle refuge » de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et d'autres lois fédérales relatives aux instruments financiers. Dans le présent rapport financier intermédiaire, l'usage de mots comme « estime », « prévoit », « espère », « a l'intention », « planifie », « cherche à », « évalue », « peut », « sera », « pourrait », « continuera », « nous pensons », « nous avons l'intention » ou d'autres expressions similaires (de même que d'autres mots ou expressions faisant référence à des conditions, des circonstances ou des événements futurs) visent à identifier des déclarations prévisionnelles. La Société vous rappelle que les déclarations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performances futures et que ses résultats d'exploitation effectifs, sa situation financière, sa liquidité financière et l'évolution du secteur dans lequel elle est active peuvent différer substantiellement des déclarations prévisionnelles reprises dans le présent rapport financier intermédiaire. En outre, même si les résultats d'exploitation de la Société, sa situation financière, sa liquidité financière et l'évolution du secteur dans lequel elle est active s'avèrent en ligne avec les déclarations prévisionnelles du présent rapport financier intermédiaire, ils peuvent ne pas être prédictifs de résultats ou de développements futurs. Celyad Oncology conseille aux lecteurs de ne pas accorder une confiance excessive aux déclarations prévisionnelles que la Société fait et qui ne sont valables qu'à la date où elles sont faites.

Les facteurs qui peuvent causer ou contribuer à ces différences comprennent ceux évoqués ci-dessous et ailleurs dans le présent rapport financier intermédiaire, particulièrement dans les rubriques « Risques et incertitudes » et « Déclarations prévisionnelles ».

Cet exposé et cette analyse sont datés à la date de ce rapport. Celyad Oncology décline toute obligation de publier une quelconque mise à jour ou révision relative aux déclarations prévisionnelles pour refléter un changement de ses estimations quant aux conditions, aux circonstances ou aux événements sur lesquels ces déclarations seraient basées ou qui pourraient affecter la probabilité que les résultats effectifs diffèrent de ceux exposés dans les déclarations prévisionnelles, sous réserve d'une obligation légale nous imposant de le faire.

Aperçu

Nous sommes une société de biotechnologie de stade clinique focalisée sur la découverte et le développement de thérapies cellulaires CAR T (récepteur chimérique antigénique) pour le traitement du cancer. Notre objectif est de découvrir, développer et commercialiser nos produits candidats de thérapie CAR-T de nouvelle génération. Nous développons actuellement un pipeline diversifié de thérapies cellulaires CAR-T allogéniques et autologues pour le traitement des tumeurs solides et hématologiques.

Notre pipeline diversifié de candidats CAR-T de nouvelle génération repose sur les deux principales approches dans le domaine des CAR T : les thérapies allogéniques, dites prêtes à l'emploi, et les thérapies autologues, dites personnalisées. Les cellules CAR T allogéniques sont préparées en amont à partir de donneurs sains et sont cryo-préservées jusqu'à ce qu'un patient ait besoin d'un traitement. Dans le cas de l'approche autologue, les cellules CAR-T sont dérivées des patients

eux-mêmes, à travers la collecte des cellules immunitaires du patient via un processus appelé leucaphérèse, les cellules du patient sont ensuite modifiées et finalement réintroduites dans le patient par perfusion.

Au cours des dernières années, alors que le secteur des CAR-T s'est orienté vers la recherche d'approches prêtes à l'emploi, nous avons continué de faire progresser régulièrement notre franchise et nos programmes CAR-T allogéniques en explorant deux plateformes technologiques exclusives, le petit ARN en épingle à cheveux et la molécule inhibitrice de lymphocytes T (TIM), afin de cibler le complexe TCR (récepteur de lymphocytes T). Dans la thérapie cellulaire adoptive, la transfusion de lymphocytes T provenant de donneurs chez des patients atteints de cancer, ayant des antécédents différents de ceux du donneur, peut entraîner de multiples réactions. Ces réactions comprennent l'attaque par les cellules du donneur des tissus sains du patient, connue sous le nom de maladie du greffon contre l'hôte (GvHD), ainsi que le rejet du traitement par le système immunitaire du patient appelé réaction de l'hôte contre le greffon (HvG).

Le TCR (récepteur des lymphocytes T), une molécule présente à la surface des lymphocytes T, est le principal responsable de la GvHD. Au cœur du traitement par CAR-T allogénique, l'objectif est d'éliminer ou d'atténuer la signalisation du TCR par le biais d'une technologie spécifique. En réduisant la signalisation du TCR, les cellules CAR-T allogéniques modifiées ne reconnaissent pas le tissu sain du patient comme étranger, ce qui évite la GvHD.

Nous pensons que les technologies non génétiquement modifiées ciblent spécifiquement le TCR sans manipulation génétique approfondie. Grâce à la co-expression de nos technologies avec un CAR spécifique, nous pouvons concevoir des candidats de thérapie cellulaire destinés à entraver la fonction du TCR tout en permettant aux lymphocytes T de cibler le cancer. Nous pensons que cette stratégie unique offre une approche simplifiée de manière à faire évoluer le domaine CAR-T allogénique.

Nos technologies exclusives, TIM et shRNA, offrent une stratégie unique et une approche rationalisée de l'évolution du domaine du CAR-T allogénique :

- **Molécule inhibitrice des lymphocytes T (TIM).** Notre nouveau peptide TIM entrave la capacité du récepteur de lymphocytes T à signaler et prévenir la GvHD. La TIM est une forme tronquée du composant CD3 ζ du complexe TCR qui ne possède pas les domaines de signalisation critiques du CD3 ζ de type sauvage. Dans notre série CYAD-100 de candidats CAR-T, y compris CYAD-101, la TIM est co-exprimée avec un CAR NKG2D pour réduire le potentiel du TCR à induire une GvHD. Suite à l'expression de la TIM, le peptide agit comme un inhibiteur compétitif de CD3 ζ de type sauvage et est introduit dans le complexe TCR.
- **Petit ARN en épingle à cheveux (shRNA).** Le shRNA est une technologie dynamique et innovante qui favorise le développement de CAR-T allogéniques grâce au choix d'un shRNA optimal, ciblant CD3 ζ , ce qui entraîne une inactivation de haut niveau durable du TCR sur les lymphocytes T à un niveau équivalent à celui observé si le gène CD3 ζ était modifié génétiquement avec CRISPR/Cas9. En outre, dans les modèles *in vivo*, la persistance des lymphocytes T allogéniques sans CAR généré avec le shRNA était statistiquement supérieure à celle des cellules similaires générées avec CRISPR/Cas9. Nous avons également démontré la capacité de multiplexage de la plateforme qui permet d'abattre simultanément plusieurs cibles d'intérêt, en utilisant la technologie shRNA.

Notre portefeuille repose sur une approche de vecteur tout-en-un de pointe où nous nous concentrons sur l'utilisation d'un vecteur unique pour générer des cellules CAR-T afin de simplifier la conception et le développement de nos candidats de thérapie cellulaire. L'approche de vecteur tout-en-un comprend simultanément plusieurs composants de la construction CAR-T, y compris le CAR, nos technologies, notamment la TIM et le shRNA, le marqueur de section de cellules pour faciliter l'enrichissement des cellules produites et des compléments thérapeutiques potentiels tels que les cytokines et les anticorps. Cette approche unique de transduction du développement des CAR-T prête à l'emploi a aussi le potentiel de rationaliser le développement et la fabrication des processus tout en élargissant les possibilités d'application de nos candidats.

Premier Semestre 2021 et récents évènements marquants de l'activité

- La Société a conclu un accord d'achat d'actions engagé ("accord d'achat ") pour un montant maximal de 40 millions de dollars avec Lincoln Park Capital Fund, LLC (" LPC ").
- Marina Udier, Ph.D., cadre expérimenté du secteur, a été nommée au conseil d'administration de la Société.
- La société a annoncé des mises à jour de son essai alloSHRINK de phase 1 évaluant CYAD 101 pour le traitement du Cancer Colorectal Métastatique lors du Symposium sur les cancers gastro-intestinaux de l'American Society of Clinical Oncology 2021 (ASCO-GI).
- Le Dr Charles Morris a été nommé Chief Medical Officer en avril 2021.

- La société a annoncé les données préliminaires de l'essai de phase 1 IMMUNICY-1 sur CYAD-211 pour le traitement du myélome multiple récidivant/réfractaire lors du congrès virtuel 2021 de l'Association Européenne d'Hématologie (EHA).
- Lors du congrès R&D (R&D Day) de la Société le 20 juillet 2021, la Société a annoncé des mises à jour des candidats cliniques CAR T allogéniques, y compris CYAD-211 et CYAD-101, ainsi que les dernières recherches précliniques de sa plateforme propriétaire basée sur la technologie shRNA, y compris l'introduction de CYAD-203, un nouveau candidat CAR T allogénique basé sur la technologie shRNA et « renforcé » d'IL-18. La Société a également annoncé l'acquisition d'une licence exclusive du Moffitt Cancer Center pour un anticorps dirigé contre la glycoprotéine associée aux tumeurs (TAG-72), qui formera la base d'une molécule engageant les lymphocytes T (T-cell engager) qui sera utilisée avec notre technologie exclusive shRNA.

Mise à jour du pipeline

Celyad Oncology construit un pipeline diversifié de candidats CAR T allogéniques et autologues de nouvelle génération :

Allogéniques			PRÉCLINIQUE	PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3
	CIBLE	INDICATION				
⊕ CYAD-101	NKG2DL	mCRC	██████████	██████████		
⊕ CYAD-103	NKG2DL	Tumeurs solides	██████████			
⊕ CYAD-211	Bcma	r/r MM	██████████	██████████		
⊕ CYAD-221	CD19	Malignités des cellules B	██████████			
⊕ CYAD-231	NKG2DL x Non divulgué	Tumeurs solides	██████████			

autologue			PRÉCLINIQUE	PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3
	CIBLE	INDICATION				
⊕ CYAD-02	NKG2DL	r/r AML/MDS	██████████	██████████		

CYAD-101 – CAR-T allogénique basé sur le récepteur NKG2D

CYAD-101 est un candidat CAR-T allogénique expérimental, non génétiquement modifié, conçu pour coexprimer un récepteur antigénique chimérique (CAR) basé sur NKG2D, un récepteur exprimé sur les cellules tueuses naturelles (NK) qui se lie à huit ligands causés par le stress et au nouveau peptide inhibiteur TIM. CYAD-101 est actuellement en étude clinique de phase 1, alloSHRINK, pour le traitement des patients atteints d'un Cancer Colorectal métastatique (mCRC) à un stade avancé. Au total, 15 patients atteints d'un mCRC récidivant/réfractaire ayant évolué à la suite d'un traitement antérieur par chimiothérapies à base d'oxaliplatine ou d'irinotécan, ont été traités à l'étape d'augmentation de la dose de l'essai alloSHRINK de Phase 1 visant à évaluer trois niveaux de dose de CYAD-101 administrés simultanément avec une chimiothérapie de pré conditionnement, FOLFOX (association de 5-fluorouracile, leucovorine et oxaliplatine). Le nombre moyen de traitements antérieurs reçus par les patients recrutés dans l'essai était de trois. À ce jour le traitement par CYAD-101 a été bien toléré, aucun signe de GvHD n'a été observé. De plus, deux patients de l'essai ont obtenu une réponse partielle (PR) confirmée, dont un patient à la dose recommandée de 1×10^9 cellules CYAD-101 par perfusion. En septembre 2020, nous avons conclu une collaboration avec Merck & Co, Inc. afin de mener un essai de phase 1b KEYNOTE-B79 qui évaluera CYAD-101, administrés simultanément avec une chimiothérapie de pré conditionnement, FOLFOX, avec le traitement anti-PD-1 de MSD – KEYTRUDA® (pembrolizumab), chez les patients atteints de mCRC réfractaire et présentant une stabilité micro satellitaire (MSS, microsatellite stable) ou un système MMR efficient (pMMR, mismatch-repair proficient).

CYAD-211 – CAR-T allogénique basé sur la technologie shRNA dans le traitement du MM r/r

CYAD-211 est un candidat CAR T allogénique expérimental basé sur la technologie shRNA destiné au traitement du Myélome Multiple récidivant/réfractaire (MM r/r). CYAD-211 est conçu pour coexprimer un BCMA ciblant le récepteur antigénique chimérique et un shRNA unique, qui entrave l'expression du composant CD3ζ du complexe TCR. En juin 2021, nous avons annoncé les données préliminaires de notre essai de Phase 1 à dose croissante IMMUNICY-1, qui évalue la tolérance et l'activité clinique d'une seule perfusion de CYAD-211 après une chimiothérapie de préconditionnement chez les patients atteints de r/r MM. Ces données préliminaires ont démontré que le traitement avec CYAD-211 est généralement bien toléré aux deux premiers niveaux de dose, sans qu'aucun signe de GvHD n'ai été observé. Deux réponses partielles ont été observées auprès de 5 patients éligibles et une prise de greffe cellulaire de CYAD-211 a été observée chez tous les patients du niveau de dose 2, avec des preuves de la présence de cellules CAR T chez tous les patients inscrits dans les deux premières cohortes de doses.

CYAD-203 – CAR T NKG2D allogénique sur la technologie shRNA et blindé d'IL-18 dans le traitement des tumeurs solides

CYAD-203 est le premier candidat CAR T « renforcé » de la Société. CYAD-203 est conçu pour coexprimer la cytokine interleukine-18 (IL-18) avec le récepteur CAR NKG2D. À notre connaissance, cette thérapie est en passe d'être le premier candidat CAR T allogénique sécrétant de l'IL-18. L'IL-18 est une cytokine pro-inflammatoire qui potentialise directement l'activité anticancéreuse des cellules CAR T tout en impactant l'équilibre des cellules pro- et anti-inflammatoires dans le tissu tumoral. Des études de validation pour le lancement d'une nouvelle étude clinique (Investigational New Drug - IND) sont actuellement en cours. La soumission d'une candidature à l'IND pour CYAD-203 pour le traitement des tumeurs solides est prévu pour la mi-2022.

CYAD-02 – CAR-T NKG2D autologue de nouvelle génération dans le traitement de la LMA r/r et du SMD

CYAD-02 est une thérapie expérimentale de CAR T autologue qui coexprime à la fois le CAR NKG2D et un seul shRNA ciblant les ligands NKG2D MICA et MICB sur les cellules CAR T. Dans les modèles précliniques, l'inactivation de l'expression MICA et MICB sur les cellules CAR-T NKG2D induite par shRNA a montré une augmentation de l'expansion in vitro, ainsi qu'une prise de greffe et une meilleure persistance in vivo des cellules CART, par rapport aux cellules CAR T du récepteur NKG2D de première génération. En novembre 2019, nous avons lancé l'essai de Phase 1 à doses croissantes CYCLE-1, évaluant l'innocuité et l'activité clinique du candidat CAR T autologue de nouvelle génération CYAD-02, basé sur le récepteur NKG2D, après une chimiothérapie de pré conditionnement chez des patients atteints de LMA/SMD r/r. Neuf patients ont reçu un traitement par CYAD-02 dans le cadre de l'essai de Phase 1. À ce jour, CYAD-02 a été généralement bien toléré. Quatre des sept patients pouvant être évalués pour l'activité clinique ont démontré une activité anti-leucémique (diminution d'au moins 50 % des blastes présentes dans la moelle osseuse), le seul patient évalué au niveau de dose 3 ayant obtenu une réponse complète de la moelle osseuse (mCR). Le recrutement de patients pour l'étape du niveau de dose 3 de l'essai CYCLE-1 est en cours.

Prochaines étapes clés

- Des données complémentaires sur l'activité clinique de l'essai de Phase 1, IMMUNICY-1, évaluant CYAD-211 pour le r/r MM sont attendues dans le deuxième semestre de l'année 2021.
- Lancement de l'essai de Phase 1b KEYNOTE-B79 avec KEYTRUDA et CYAD-101 chez les patients atteints de MSS / pMMR est prévue au début du quatrième trimestre 2021.
- La soumission de la demande d'IND pour le CYAD-203 pour le traitement des tumeurs solides est prévue pour la mi-2022.
- Rapport des données supplémentaires de l'essai de phase 1 d'escalade de dose CYCLE-1 évaluant CYAD-02 dans la leucémie myéloïde aiguë récidivante/réfractaire et le syndrome myélodysplasique dans le deuxième semestre 2021.

Résultats financiers - Premier Semestre 2021

Les chiffres financiers clés du premier semestre 2021, par rapport au premier semestre 2020 et à l'année entière 2020, sont résumés ci-dessous :

Sélection de chiffres financiers clés (€ millions)	30 juin 2021 (six mois)	30 juin 2020 (six mois)	31 décembre 2020 (12 mois)
Chiffre d'affaires	-	-	-
Frais de recherche & développement	(10.0)	(11.1)	(21.5)
Frais généraux & administratifs	(4.8)	(4.8)	(9.3)
Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers	(2.0)	(2.4)	9.2
Autres produits/(charges)	1.8	1.8	4.6
Perte opérationnelle¹	(14.9)	(16.6)	(17.0)
Perte de la période/exercice	(14.9)	(16.6)	(17.2)
Trésorerie nette utilisée dans les activités opérationnelles	(12.2)	(14.6)	(27.7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12.0	26.7	17.2

Les accords de licence et de collaboration de la Société n'ont pas généré de chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2021 tout comme au premier semestre 2020.

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 10,0 millions d'euros au premier semestre 2021, comparativement à 11,1 millions d'euros pour le premier semestre 2020. Cette diminution de 1,1 millions d'euros provient principalement de :

- La diminution des coûts de développement de procédés et du développement clinique après la décision du Groupe d'arrêter le développement du produit candidat CAR T autologue de première génération CYAD-01 lors du dernier trimestre de 2020 ;
- La diminution des coûts développement de procédés associée au passage du développement préclinique au développement clinique du programme CYAD-211 et ;
- La diminution des frais de voyages et déplacements en raison des restrictions de voyage causées par la pandémie de COVID-19.

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 4,8 millions d'euros pour le premier semestre 2021, identique à la même période en 2020. L'augmentation des coûts de primes d'assurances a été compensée par des économies réalisées sur les frais de voyages et déplacements suite aux restrictions de voyages causées par la pandémie du COVID et sous l'effet de la diminution des frais liés aux paiements fondés sur des actions, qui constituent une charge non décaissée de rémunération à nos employés, managers et directeurs via la possibilité de souscrire au plan de warrants organisé par la Société.

La réévaluation de la juste valeur (2,0 millions d'euros de charges non décaissées) liées à la réévaluation, au 30 juin 2021, du passif exigé par les normes internationales d'information financière (IFRS) des contreparties éventuelles à payer et des autres passifs financiers associés à l'avancement de ses candidats CAR T basés sur le NKG2D, est principalement liée à :

- La mise-à-jour du taux d'actualisation (Weighted Average Cost of Capital, ou WACC) utilisé pour l'évaluation de la juste valeur au 30 juin 2021 ;
- L'avancement du temps (qui reflète le développement des produits candidats de la Société utilisant la technologie CAR-T et leur progression vers l'entrée en commercialisation de ses produits candidats dans les programmes autologues et allogéniques) ;
- La réévaluation du dollar américain par rapport à l'euro et ;
- La mise-à-jour des hypothèses sur les probabilités de succès (PoS) associées aux programmes CAR T basés sur le NKG2D.

Au 31 décembre 2020, la réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et des autres passifs financiers était principalement due à la mise-à-jour des hypothèses liées au calendrier de la commercialisation potentielle du programme

¹ La perte opérationnelle résulte de la perte de la période de la Société avant déduction des Produits financiers, Charges financières et des Charges d'impôts. Le but de cette mesure par la direction de la Société est d'identifier les résultats de la Société dans le cadre de ses activités d'exploitation.

de candidat CAR T autologue pour LMA r/r et le MDS du Groupe qui avait été retardé d'un an. Au 30 juin 2021, la direction de la Société a maintenu identique les échéanciers associés aux hypothèses de commercialisation potentielle et de prévision des ventes de ses produits candidats CAR T en comparaison avec la période précédente du 31 décembre 2020.

Au niveau des autres produits / autres charges, la Société a enregistré un autre revenu net de 1,8 million d'euros au premier semestre 2021 contre un autre revenu net de 1,8 million d'euros au premier semestre 2020. L'autre revenu net du premier semestre 2021 est principalement dû aux produits liés aux subventions de la Région Wallonne et de l'Institut Fédéral Belge d'Assurance Maladie (Inami) pour un montant de 1,6 million d'euros sur la période, en ligne avec le premier semestre 2020.

La perte nette s'élève à 14,9 millions d'euros, soit (1,02) euro par action, au premier semestre 2021 contre une perte nette de 16,6 millions d'euros, soit (1,19) euro par action, pour la même période de 2020.

Le flux de trésorerie net résultant des activités opérationnelles, qui exclut les charges non décaissées, s'élève à 12,2 millions d'euros au premier semestre 2021 contre 14,6 millions d'euros au premier semestre 2020.

Au 30 juin 2021, la Société disposait d'une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 12,0 millions d'euros (14,3 millions de dollars). Au cours du premier semestre 2021, la Société a levé un montant de 8,1 millions d'euros (9,7 millions de dollars) suite à la vente d'American Depositary Shares (ADS) à Lincoln Park Capital Fund, LLC (« LPC ») et via son programme 'Au prix du Marché' (At-the-Market, ATM).

Au 30 juin 2021, le nombre total d'actions émises était de 15,494 millions contre 13,942 millions au 31 décembre 2020.

Financement des besoins opérationnels

Après avoir dûment examiné les budgets détaillés et les prévisions de trésorerie pour les exercices 2020 et 2021, le conseil d'administration de la Société (le « Conseil d'administration ») considère que le financement des activités opérationnelles de l'entreprise est assuré à minima pour les 12 prochains mois à compter de la date à laquelle les états financiers sont publiés selon les principes de continuité de l'exploitation. La Société estime par ailleurs que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie existants, combinés au montant restant auquel la Société a accès à travers son contrat d'achat d'actions conclu avec LPC, devrait être suffisants, sur base du périmètre actuel des activités, pour financer les dépenses d'exploitation et les besoins en dépenses d'investissements jusqu'à la fin du troisième trimestre 2022. La Société a établi sa dernière estimation sur la base d'hypothèses qui pourraient s'avérer inadéquates et la Société pourrait utiliser ses ressources financières plus rapidement que prévu. Dans tous les cas, la Société aura besoin de capitaux supplémentaires pour poursuivre ses activités précliniques et cliniques, obtenir les autorisations réglementaires et commercialiser ses produits candidats.

Mise à jour COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que la nouvelle souche du coronavirus (COVID-19) était une pandémie mondiale et a recommandé des mesures de confinement et de prévention dans le monde entier. À la date du présent Rapport Financier Intermédiaire, la Belgique et les États-Unis, où la Société opère, ont été impactés par des fermetures temporaires. Il est impossible de prévoir la durée ou la gravité de cette pandémie, mais la Société prévoit qu'un environnement COVID-19 prolongé pourrait avoir un impact supplémentaire sur les activités de développement prévues par la Société.

En outre, le recrutement en temps voulu pour les essais cliniques dépend des sites d'essais cliniques qui peuvent être affectés par des problèmes de santé mondiaux, y compris, entre autres, les pandémies. En ce qui concerne les programmes cliniques de la Société, CYAD-02, CYAD-101 et CYAD-211 ont été légèrement affectés par la pandémie de coronavirus durant l'année 2020. Le recrutement pour les essais CYAD-02 et CYAD-211 se poursuit sans interruption majeure, en partie en raison de l'échelonnement du recrutement associé aux essais à doses croissantes pour ces produits candidats. Toutefois, certains sites et institutions cliniques n'ont pas été en mesure de recevoir la visite de la Société ou de ses représentants, ce qui a retardé les activités de surveillance des données de la Société.

L'impact à long terme du COVID-19 sur les activités de la Société dépendra des développements futurs, qui sont très incertains et ne peuvent être prévus, notamment une éventuelle nouvelle vague de la pandémie et/ou de nouveaux variants du virus, de nouvelles informations qui pourraient survenir concernant la gravité du coronavirus et les actions visant à contenir le coronavirus ou à traiter son impact, entre autres, mais des fermetures potentielles prolongées ou d'autres perturbations opérationnelles pourraient avoir un impact négatif sur ses activités et celles de ses agents, contractants, consultants ou collaborateurs, ce qui pourrait avoir un impact négatif important sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

En outre, après leur recrutement pour ces essais, si les patients contractent le COVID-19 pendant leur participation aux essais de la Société ou sont soumis à des restrictions d'isolement ou d'hébergement sur place, ils peuvent abandonner

les essais, manquer les visites de suivi prévues ou ne pas suivre les protocoles d'essai. Si les patients ne sont pas en mesure de suivre les protocoles d'essai ou si les résultats des essais de la Société sont autrement contestés en raison des effets de la pandémie de COVID-19 ou des mesures prises pour limiter sa propagation, l'intégrité des données issues des essais peut être compromise ou refusée par la FDA ou d'autres autorités réglementaires, ce qui représenterait un recul important pour le programme concerné. La Société n'a pas connu de tels problèmes à ce jour concernant la pandémie de COVID-19.

Parmi les facteurs de la pandémie de COVID-19 qui, selon la Société, pourraient avoir un effet négatif sur le recrutement dans nos essais, on peut citer :

- Le détournement des ressources de santé de la conduite des essais cliniques pour se concentrer sur les préoccupations liées à la pandémie, y compris des médecins faisant office de chercheurs pour les essais cliniques de la Société, des hôpitaux faisant office de sites d'essais cliniques et du personnel hospitalier soutenant la conduite des essais cliniques ;
- Certains patients qui seraient autrement candidats au recrutement pour les essais cliniques de la Société sont exposés à un risque accru d'effets graves du coronavirus, qui peuvent entraîner la mort de certains patients et rendre d'autres trop malades pour y participer, ce qui limite le nombre de participants disponibles pour les essais;
- Le fait qu'il ne peut y avoir aucune garantie que les changements proposés à nos protocoles, le cas échéant, soient acceptables pour les autorités réglementaires ;
- Les limitations des déplacements qui interrompent les activités clés des essais, telles que le lancement et la surveillance des sites d'essais cliniques ; et
- L'interruption du transport mondial qui affecte le transport des matériaux utilisés dans nos essais cliniques.

La Société n'a pas connu de tels problèmes à ce jour concernant la pandémie de COVID-19.

Ces facteurs et d'autres découlant de la pandémie de COVID-19 pourraient s'aggraver dans les pays déjà touchés par le virus ou pourraient continuer à se propager dans d'autres pays, chacun d'eux pouvant avoir un impact négatif supplémentaire sur les essais cliniques de la Société. La propagation mondiale de la pandémie COVID-19 continue d'évoluer et la conduite des essais de la Société pourrait continuer à être affectée négativement, malgré les efforts pour limiter cet impact.

Même si nous sommes en mesure de recruter un nombre suffisant de patients pour nos essais cliniques, les retards dans le recrutement des patients pourraient entraîner une augmentation des coûts ou affecter le calendrier ou le résultat des essais cliniques de la Société, ce qui pourrait empêcher l'achèvement de ces essais et nuire à notre capacité à faire progresser le développement des produits candidats de la Société.

1.2. Risques et incertitudes

Les risques et incertitudes décrits ci-dessous sont les facteurs de risque significatifs, qui sont actuellement connus et qui sont propres à la Société. Si l'un de ces risques se matérialise, l'activité, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être affectés :

- La Société pourrait avoir besoin de financements additionnels importants qui ne soient pas disponibles dans des délais acceptables au moment requis.
- La Société a des engagements financiers substantiels résultant d'accords significatifs (avec Celdara Medical, The Trustees of Dartmouth College, Horizon Discovery), pour lesquels la Société aura besoin de financements additionnels importants.
- La Société a encouru des pertes nettes pour chaque période depuis sa création et prévoit d'encourir de nouvelles pertes nettes dans le futur.
- Les produits candidats de la Société constituent une nouvelle approche du traitement du cancer, qui induit d'importants défis à relever.
- Les produits candidats de la Société sont des produits biologiques, qui sont complexes à fabriquer, et la Société pourrait rencontrer des difficultés dans la production, en particulier en ce qui concerne le développement du processus ou la réplique de ses capacités de fabrication. Si la Société ou l'un de ses fabricants rencontrent de telles difficultés, sa capacité à fournir ses produits candidats pour des essais cliniques ou une fois approuvés, aux patients, pourrait être retardée ou interrompue et elle pourrait ne pas être en mesure de préserver une structure de coût commercialement viable.

- Le succès commercial futur des produits candidats de la Société dépendra du degré d'acceptation par le marché de ses produits auprès des médecins, des patients, des organismes de soins de santé et de la communauté médicale.
- La Société pourrait être confrontée à une concurrence et à des évolutions techniques importantes susceptibles de limiter, voire d'éliminer les débouchés commerciaux de ses produits candidats.
- La Société peut accuser des retards substantiels dans ses essais cliniques ou peut échouer à en démontrer l'innocuité et l'efficacité à la satisfaction des autorités réglementaires compétentes.
- La Société peut être affectée par des catastrophes naturelles et/ou des pandémies mondiales, et ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient en être affectés.
- Au cours de précédents essais cliniques impliquant des immunothérapies par cellules T, certains patients ont dû faire face à d'importants effets indésirables. Les produits candidats de la Société peuvent avoir des effets similaires ou afficher d'autres propriétés susceptibles d'arrêter le développement clinique de la Société, d'empêcher l'approbation par les instances de régulation, de limiter le potentiel de commercialisation ou d'avoir d'importantes conséquences négatives.
- Les essais de la Société sont en cours, et ne sont pas terminés. Le succès initial des essais cliniques peut ne pas être représentatif des résultats obtenus en fin d'étude. Par ailleurs, le succès enregistré au début d'essais cliniques peut ne pas être un indicateur de résultats d'essais ultérieurs.
- La Société est fortement dépendante de l'autorisation réglementaire de ses produits candidats CYAD-02, CYAD-101 et CYAD-211, aux États-Unis et en Europe, et conséquemment du succès commercial de ses produits candidats, tous deux peuvent ne pas se produire.
- Pratiquement tous les aspects de l'activité de la Société tombent sous le coup d'une réglementation lourde. Il n'y a aucune garantie que ses produits candidats soient conformes aux exigences de la réglementation. Le non-respect de cette réglementation pourrait entraîner retards, suspensions, refus, amendes et retrait des homologations.
- La Société pourrait ne pas parvenir à obtenir ou à garder une protection par brevet adéquate pour un ou plusieurs de ses produits candidats.
- Les brevets et le portefeuille de droits de propriété intellectuelle de la Société sont relativement récents et pourraient ne pas protéger suffisamment ses programmes de recherche et ses produits candidats, nuisant à sa capacité à faire face à la concurrence.
- La Société est dépendante d'accord de droits intellectuels licenciés par de tierce partie et la résiliation de certaines de ces licences pourrait impliquer la perte significative de droits, pouvant préjudicier ses activités.
- La Société pourrait porter atteinte aux brevets ou droits de propriété intellectuelle de tiers et faire l'objet de poursuites en matière de brevet, ce qui pourrait être coûteux en temps et argent.
- La Société n'a pas encore finalisé son programme de développement clinique concernant ses produits candidats. La FDA et les autres instances de régulation étrangères peuvent ne pas accepter ses propositions de protocoles concernant ces essais cliniques, ce qui entraînerait des retards ou annulation des programmes.
- Les thérapies cellulaires s'appuient sur la disponibilité de matières premières spécifiques pouvant ne pas être disponibles ou ne pas l'être à des conditions acceptables.
- La Société s'appuie sur des tiers pour conduire, superviser et contrôler ses essais cliniques. Si ces parties tierces manquaient à leurs obligations contractuelles ou ne devaient pas respecter les échéances prévues, la Société pourrait ne pas obtenir les autorisations administratives devant lui permettre de commercialiser ses produits candidats, ses activités pouvant alors fortement en être affectées.
- La Société compte et continuera à compter sur la collaboration de tiers pour la mise au point de ses programmes de recherche et de ses produits candidats.

Cette liste n'est pas exhaustive et la Société vous recommande de lire l'analyse détaillée des risques auxquels la Société fait face dans le rapport annuel de 2020 déposé auprès de la SEC selon le format 20-F le 24 mars 2021, ainsi que dans les autres rapports publiés par la Société.

Comme publié précédemment dans la note 5.36 du rapport annuel 2020, Horizon Discovery / Perkin Elmer, Inc (Horizon/PKI) a informé la Société qu'ils estimaient que la Société violait substantiellement ses accords à la suite de certaines divulgations effectuées conformément aux obligations de la Société en tant que société cotée aux États-Unis et

en Belgique, bien qu'ils n'aient pas formellement notifié un manquement important ou une résiliation. La Société pense qu'une telle affirmation de violation substantielle serait sans fondement et elle se défendra vigoureusement contre toute notification de violation substantielle des accords. Tout différend découlant de ces accords serait soumis à un arbitrage à La Haye conformément aux règles de la Chambre de Commerce Internationale. La Société est actuellement en pourparlers avec Horizon/PKI sur d'éventuelles modifications de ces accords dans le cadre desquelles la Société conserverait la liberté d'opérer en vertu des brevets sous licence.

Il convient de noter que la Société a déposé des demandes de brevets qui, si elles étaient acceptées, couvriraient d'autres aspects des produits candidats décrits ci-dessus ainsi que des produits développés par des tiers qui déploient une technologie et des cibles similaires. Ces demandes de brevets englobent la régulation à la baisse d'une ou plusieurs des cibles couvertes par les accords Horizon / PKI, l'utilisation de shRNA pour réguler à la baisse ces cibles dans les cellules immunitaires et la combinaison de shRNA avec un récepteur d'antigène chimérique dans les cellules immunitaires. La Société développe également une plate-forme shRNA de deuxième génération qui n'intègre aucune des technologies Horizon/PKI décrites ci-dessus.

Le principal produit candidat allogénique CAR T de la Société, CYAD-101, n'intègre aucune des technologies Horizon/PKI.

2. ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS ET CONSOLIDÉS, NON AUDITÉS – pour la période de six mois, clôturée au 30 juin 2021

2.1. Etat intermédiaire consolidé de la situation financière, non audité

(Milliers d'€)	Notes	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
ACTIFS NON COURANTS		46 094	46 379
Goodwill et immobilisations incorporelles	2.5.8	36 127	36 171
Immobilisations corporelles		3 592	4 119
Créances commerciales et autres créances non courantes	2.5.9	2 135	2 117
Subventions à recevoir non courantes	2.5.9	4 002	3 679
Autres actifs non courants	2.5.9	238	293
ACTIFS COURANTS		16 594	19 705
Créances commerciales et autres créances	2.5.10	712	615
Subventions à recevoir courantes	2.5.10	1 912	145
Autres actifs courants	2.5.10	1 953	1 711
Placements de trésorerie	2.5.11	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.5.11	12 017	17 234
TOTAL ACTIFS		62 688	66 084
FONDS PROPRES	2.3	24 861	30 994
Capital social	2.5.12	53 913	48 513
Primes d'émission	2.5.12	2 217	43 349
Autres réserves	2.5.12	32 062	30 958
Pertes reportées	2.5.12	(63 331)	(91 826)
PASSIFS NON COURANTS		25 290	23 256
Emprunts bancaires		-	-
Passif locatif	2.5.17	2 104	2 525
Avances à rembourser	2.5.13	4 935	4 220
Contreparties éventuelles à payer et autres passifs financiers	2.5.16	17 487	15 526
Avantages postérieurs à l'emploi		614	614
Autres passifs non courants	2.5.14	150	371
PASSIFS COURANTS		12 537	11 834
Emprunts bancaires		-	37
Passif locatif	2.5.17	977	1 076
Avances à rembourser	2.5.13	340	371
Dettes commerciales	2.5.15	5 582	4 736
Autres passifs courants	2.5.15	5 638	5 614
TOTAL PASSIF ET FONDS PROPRES		62 688	66 084

Les notes explicatives en annexe font partie intégrante de ces états financiers résumés et consolidés.

2.2. Etat intermédiaire consolidé du résultat global, non audité

(Milliers d'€)	Notes	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
		2021	2020
Chiffre d'affaires	2.5.6	-	5
Coût des ventes		-	-
Marge Brute	2.5.6	-	5
Frais de recherche et développement		(9 956)	(11 141)
Frais généraux et administratifs		(4 785)	(4 789)
Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles à payer		(1 961)	(2 445)
Autres produits		1 987	2 026
Autres charges		(162)	(211)
Perte opérationnelle²	2.5.6	(14 877)	(16 555)
Produits financiers		166	112
Charges financières		(143)	(154)
Perte avant impôts	2.5.6	(14 854)	(16 597)
Charges d'impôts		-	-
Perte de l'exercice	2.5.6	(14 854)	(16 597)
Perte par actions diluées et non diluées (en €)		(1,02)	(1,19)
Autres éléments du résultat global			
Eléments qui ne seront pas reclassés au compte de résultats			
Réévaluation des obligations de pensions, net d'impôts		-	-
Eléments susceptibles d'être reclassés en compte de résultats			
Ecart de conversion		14	7
Autres éléments du résultat global de l'exercice, net d'impôts			
		14	7
Perte globale totale de l'exercice		(14 840)	(16 590)
Perte globale totale de l'exercice attribuable aux actionnaires		(14 840)	(16 590)

Les notes explicatives en annexe font partie intégrante de ces états financiers résumés et consolidés.

² La perte opérationnelle résulte de la perte de la période de la Société avant déduction des Produits financiers, Charges financières et des Charges d'impôts. Le but de cette mesure par la direction de la Société est d'identifier les résultats de la Société dans le cadre de ses activités d'exploitation.

2.3. Etat intermédiaire consolidé des variations des capitaux propres, non audité

(Milliers d'€)	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves ³	Pertes reportées	Total des Capitaux Propres
Solde au 1er janvier 2020	48 513	43 349	28 181	(74 424)	(45 619)
Paiements fondés sur des actions	-	-	1 289	-	1 289
Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les capitaux propres	-	-	1 289	-	1 289
Perte de l'année	-	-	-	(16 597)	(16 597)
Ecart de conversion	-	-	7	-	7
Réévaluation des obligations de pensions	-	-	-	-	-
Perte totale globale de l'exercice	-	-	7	(16 597)	(16 590)
Solde au 30 juin 2020	48 513	43 349	29 477	(91 021)	30 318
Solde au 1er juillet 2020	48 513	43 349	29 477	(91 021)	30 318
Paiements fondés sur des actions	-	-	1 493	-	1 493
Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les capitaux propres	-	-	1 493	-	1 493
Perte de l'année	-	-	-	(607)	(607)
Ecart de conversion	-	-	(12)	-	(12)
Réévaluation des obligations de pensions	-	-	-	(197)	(197)
Perte totale globale de l'exercice	-	-	(12)	(804)	(816)
Solde au 31 décembre 2020	48 513	43 349	30 958	(91 826)	30 994
Solde au 1er janvier 2021	48 513	43 349	30 958	(91 826)	30 994
Augmentation de capital	5 400	2 660	-	-	8 060
Coûts des augmentations du capital	-	(443)	-	-	(443)
Paiements fondés sur des actions	-	-	1 090	-	1 090
Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les capitaux propres	5 400	2 217	1 090	-	8 707
Perte de l'année	-	-	-	(14 854)	(14 854)
Réduction des primes d'émission par absorption des pertes ⁴	-	(43 349)	-	43 349	-
Ecart de conversion	-	-	14	-	14
Réévaluation des obligations de pensions	-	-	-	-	-
Perte totale globale de l'exercice	-	(43 349)	14	28 495	(14 840)
Solde au 30 juin 2021	53 913	2 217*	32 062	(63 331)*	24 861

* Comprend une reclassification cumulée de 215,6 millions d'euros du poste « Pertes reportées » au poste « Primes d'émission », voir la note de bas de page 4.

Les notes explicatives en annexe font partie intégrante de ces états financiers résumés et consolidés.

³ Les autres réserves incluent la réserve pour paiements fondés sur actions, des autres réserves issues de la conversion de dette convertible en 2013, et des différences de conversion de taux changes.

⁴ Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de mai 2021, les actionnaires, conformément au droit des sociétés belge, ont approuvé l'absorption d'environ 43,3 millions d'euros des pertes reportées par la réduction des primes d'émission. En conséquence, la perte reportée a été réduite d'un montant cumulé de 43,3 millions d'euros (215,6 millions d'euros de reclassification ont été effectués depuis l'origine jusqu'au 30 juin 2021) avec pour contrepartie le poste « Primes d'émission ». La réduction des primes d'émission par l'absorption des pertes reportées n'a pas d'impact sur le résultat global, les actifs (y compris la trésorerie) ni les passifs.

2.4. Etat intermédiaire consolidé des flux de trésorerie, non audité

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin		
	Notes	2021	2020
Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles			
Perte de l'exercice	2.2	(14 854)	(16 597)
Ajustements non monétaires			
Amortissement sur immobilisations incorporelles		106	95
Amortissement et dépréciations sur immobilisations corporelles		735	792
Provision pour contrats déficitaires		-	-
Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles à payer et autres passifs financiers	2.5.6	1 961	2 445
Réévaluation des avances récupérables	2.5.6	129	106
Produits des avances récupérables et autres subsides	2.5.6	(1 604)	(1 638)
Paiements fondés sur des actions		1 090	1 289
Avantages postérieurs à l'emploi		-	-
Variation du besoin en fonds de roulement			
Créances commerciales, autres créances et actifs (non) courants		(738)	(246)
Dettes commerciales, autres dettes (non) courantes		990	(878)
Flux de trésorerie net ajusté résultant des activités opérationnelles		(12 185)	(14 633)
Flux de trésorerie résultant des activités d'investissement			
Investissements en immobilisations corporelles		(160)	(72)
Investissements en immobilisations incorporelles		(62)	(1)
Cessions d'immobilisations corporelles		-	-
Produits des investissements nets dans les locations-financements		128	124
Produits des placements de trésorerie		-	-
Flux de trésorerie net résultant des activités d'investissements		(94)	50
Flux de trésorerie résultant des activités de financement			
Remboursement des emprunts bancaires		(37)	(138)
Remboursement des contrats de locations		(581)	(628)
Produit net des émissions d'actions et exercice des warrants		7 617	-
Produit des avances récupérables et autres subsides	2.5.7	333	2 695
Remboursement des avances récupérables et autres subsides		(280)	-
Flux de trésorerie net résultant des activités de financement		7 052	1 929
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en début d'exercice		17 234	39 338
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2.5.7	(5 227)	(12 653)
Incidence des écarts de conversion sur la trésorerie		10	7
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en fin d'exercice		12 017	26 692

Les notes explicatives en annexe font partie intégrante de ces états financiers résumés et consolidés.

2.5. Notes relatives aux états financiers intermédiaires résumés et consolidés, non audités – pour la période de six mois, clôturée au 30 juin 2021

2.5.1. Information générale

La Société est une société biopharmaceutique de stade clinique focalisée sur la découverte et le développement de thérapies cellulaires CAR T (Chimeric Antigen Receptor) pour le traitement du cancer.

Celyad SA a été constituée le 24 juillet 2007 sous le nom de « Cardio3 BioSciences ». Celyad est une société anonyme de droit belge. Son siège social est établi à l'Axis Parc, Rue Édouard Belin 2, à 1435 Mont-Saint-Guibert, Belgique (numéro d'entreprise 0891.118.115).

Le 8 juin 2020, la Société a annoncé le lancement de sa nouvelle identité, notamment en changeant son nom en Celyad Oncology. Le nouveau nom met en évidence les progrès significatifs de la Société avec ses programmes CAR T de nouvelle génération et accentue son engagement envers les patients atteints de cancer.

Les actions ordinaires de la Société sont cotées sur les marchés boursiers NYSE Euronext Bruxelles et NYSE Euronext Paris, et les American Depositary Shares (ADSs) de la Société sont cotées sur le Nasdaq Global Market, toutes deux sous le symbole CYAD.

La Société détient à 100% trois filiales (ensembles, « le Groupe ») localisées en Belgique (Biological Manufacturing Services SA) et aux Etats-Unis (Celyad, Inc. et Corquest Medical, Inc.).

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société, en date du 4 août 2021. Ces états financiers ont fait l'objet d'une revue limitée par E&Y Bedrijfsrevisoren-Réviseurs d'Entreprises SRL, le Commissaire de la Société, mais n'ont pas fait l'objet d'un audit plénier.

Le Rapport Financier Intermédiaire est disponible gratuitement et sur demande à l'adresse mentionnée ci-dessus ou via le site Internet de la Société (<https://celyad.com/investors/regulated-information>).

2.5.2. Base de préparation et principales règles d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés du Groupe pour la période de six mois se clôturant au 30 juin 2021 (la "période intermédiaire") comprennent Celyad Oncology SA et ses filiales. Toutes les règles d'évaluation importantes utilisées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés et consolidés sont décrites ci-dessous.

2.5.2.1. Base de préparation pour le rapport financier intermédiaire

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (IFRS), émises par l'IASB ainsi que conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, suivant la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et les mêmes normes comptables que celles utilisées pour préparer les états financiers annuels les plus récents. Ils satisfont aux dispositions en matière de contenu et d'informations à fournir pour des états financiers résumés, définies dans la norme IAS 34, et, par conséquent, ne contiennent pas toutes les informations qui seraient requises pour la publication d'états financiers complets. Ils doivent dès lors être lus conjointement avec les états financiers annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.

La préparation des états financiers intermédiaires résumés et consolidés de la Société requiert que le management émette des jugements, des estimations et des hypothèses pouvant avoir une incidence sur les produits, les charges, les actifs et les passifs enregistrés, ainsi que sur les informations relatives aux passifs potentiels, au terme de la période intermédiaire. Le caractère incertain de ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par des résultats nécessitant un ajustement substantiel, dans une période à venir, de la valeur comptable des éléments d'actif ou passif concernés. Les principaux risques relatifs à la période intermédiaire n'ont pas changé de façon substantielle de ceux mentionnés dans le Rapport

annuel 2020 et les autres publications effectuées depuis et déposés auprès de la SEC, tous disponibles sur le site Internet de la Société (<https://celyad.com/investors/regulated-information>).⁵

Tous les états financiers et informations se rapportent à la période intermédiaire, sauf indication contraire.

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€'000), sauf indication contraire. Les montants publiés ont été arrondis au millier d'euros, ce qui peut être source de différences mineures dans les totaux et sous-totaux présentés dans les états financiers.

Mise à jour COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré la nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) était une pandémie mondiale et a recommandé des mesures de confinement et d'atténuation dans le monde entier. À la date de ce rapport, la Belgique et les États-Unis, où la Société opère, continuent d'être affectés par la pandémie. La durée ou la gravité de cette pandémie ne peuvent être prédites, mais la Société prévoit qu'il pourrait y avoir un impact supplémentaire d'un environnement COVID-19 prolongé sur les activités de développement prévues de la Société.

À ce jour, la pandémie de COVID-19 n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires résumés et consolidés et les flux de trésorerie de la Société, et celle-ci s'attend à ce que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie combinés avec le montant restant auquel la Société a accès à travers son contrat d'achat d'actions avec Lincoln Park Capital Fund, au 30 juin 2021, soient suffisants, sur la base du périmètre actuel de ses activités, pour financer ses opérations jusqu'à la fin du troisième trimestre 2022. En ce qui concerne les programmes cliniques de la Société, CYAD-02, CYAD-101 et CYAD-211, ceux-ci ont été légèrement impactés par la pandémie de coronavirus tout au long de 2020. Le recrutement dans les essais respectifs pour ces produits candidats se poursuit sans perturbation majeure, en partie en raison de recrutement échelonné associé aux essais d'escalade de dose pour CYAD-02 et CYAD-211, respectivement, et le la cohorte d'expansion de CYAD-101 qui a commencé à la fin 2020. Cependant, certains sites cliniques et institutions n'ont pas été en mesure de recevoir de visites de la Société ou de ses représentants, ce qui a retardé les activités de surveillance des données de la Société.

L'impact à long terme du COVID-19 sur les opérations de la Société dépendra des évolutions futures, très incertaines et non prévisibles, y compris une nouvelle vague potentielle de la pandémie, de nouvelles informations qui pourraient émerger concernant la gravité du coronavirus et le des actions visant à contenir le coronavirus ou à traiter son impact, entre autres, mais des fermetures prolongées potentielles ou d'autres perturbations peuvent affecter négativement les opérations de la Société et les opérations de ses agents, sous-traitants, consultants ou collaborateurs, ce qui pourrait avoir un impact défavorable important sur son activité, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

2.5.2.2. Nouvelles normes, interprétations et amendements

Les règles comptables adoptées lors de la préparation des états financiers intermédiaires résumés et consolidés correspondent à celles appliquées lors de l'exercice précédent et lors de la préparation des états financiers intermédiaires correspondants.

Aucun des nouvelles normes, interprétations et amendements, qui entrent en vigueur pour les périodes ouvertes après le 1er janvier 2021 et qui ont été publiés par l'IASB et l'IFRIC n'a d'effet significatif sur les états financiers du Groupe. Aucun des nouvelles normes, interprétations et amendements, qui entreront en vigueur pour les périodes ouvertes après le 1er janvier 2022 mais ne sont pas encore en vigueur au 30 juin 2021 et/ou non encore adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2021, devraient avoir un effet significatif sur les futurs états financiers du Groupe.

⁵ Comme publié précédemment dans la note 5.36 du rapport annuel 2020, Horizon Discovery / Perkin Elmer, Inc. (Horizon/PKI) a informé la Société qu'ils estimaient que la Société violait substantiellement ses accords à la suite de certaines divulgations effectuées conformément aux obligations de la Société en tant que société cotée aux États-Unis et en Belgique, bien qu'ils n'aient pas formellement notifié un manquement important ou une résiliation. La Société pense qu'une telle affirmation de violation substantielle serait sans fondement et elle se défendra vigoureusement contre toute notification de violation substantielle des accords. Tout différend découlant de ces accords serait soumis à un arbitrage à La Haye conformément aux règles de la Chambre de Commerce Internationale. La Société est actuellement en pourparlers avec Horizon sur d'éventuelles modifications de ces accords dans le cadre desquelles la Société conserverait la liberté d'opérer en vertu des brevets sous licence. Il convient de noter que la Société a déposé des demandes de brevets qui, si elles étaient acceptées, couvriraient d'autres aspects des produits candidats décrits ci-dessus ainsi que des produits développés par des tiers qui déploient une technologie et des cibles similaires. Ces demandes de brevets englobent la régulation à la baisse d'une ou plusieurs des cibles couvertes par les accords Horizon/PKI, l'utilisation de shRNA pour réguler à la baisse ces cibles dans les cellules immunitaires et la combinaison de shRNA avec un récepteur d'antigène chimérique dans les cellules immunitaires. La Société développe également une plate-forme shRNA de deuxième génération qui n'intègre aucune des technologies Horizon/PKI, décrites ci-dessus.

Le principal produit candidat allogénique CAR T de la Société, CYAD-101, n'intègre aucune des technologies Horizon/PKI.

2.5.2.3. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation d'états financiers intermédiaires en conformité avec les normes IFRS implique que la direction émette des jugements, des estimations et des hypothèses relatifs aux montants enregistrés pour les produits, les charges, les actifs et les passifs, ainsi que la comptabilisation de passifs éventuels au terme de la période.

La note annexe 5.4 des états financiers consolidés annuels 2020 de la Société décrit en détails les principales estimations comptables et principaux jugements critiques.

2.5.3. Segments opérationnels

L'organe décisionnel chargé des décisions stratégiques, d'allouer les ressources et d'évaluer les performances du Groupe est le Conseil d'administration.

Depuis l'acquisition de la plateforme oncologique en 2015, la direction de la Société et le Conseil d'administration ont déterminé qu'il existe deux segments opérationnels :

- D'une part, le segment « oncologie » qui regroupe tous les actifs développés sur base de la plateforme CAR-T; et,
- D'autre part, le segment « cardiologie » qui regroupe la plateforme de Cardiopoièse, C-Cath^{ez}.

Le segment Corporate inclut les frais généraux et administratifs non alloués aux autres segments opérationnels.

Bien que le Groupe soit actuellement actif en Europe et aux États-Unis, aucune information financière segmentée de manière géographique n'est actuellement disponible étant donné que les activités développées sont encore au stade de développement clinique. Aucune information détaillée sur les produits ou les zones géographiques ou à n'importe quel autre niveau n'est actuellement disponible et n'est dès lors prise en compte par le Conseil d'administration pour l'évaluation des performances ou l'allocation des ressources.

Le Conseil d'administration n'examine pas non plus l'allocation des actifs par segment, et de ce fait, cette information n'est pas publiée. Au 30 juin 2021, les principaux actifs non courants du Groupe sont situés en Belgique.

Depuis 2017, le Groupe se concentre entièrement sur le développement de sa plateforme immuno-oncologique. Dès lors, au 30 juin 2021, la plupart des dépenses de recherche et développement ont été engagées dans le segment « immuno-oncologie », en ligne avec l'exercice précédent.

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin 2020			
	Cardiologie	Immuno-oncologie	Corporate	Total Consolidé
Chiffre d'affaires reconnu à une date donnée	5	-	-	5
Chiffre d'affaires étalé sur une période donnée	-	-	-	-
Chiffre d'affaires total	5	-	-	5
Coût des ventes	-	-	-	-
Marge brute	5	-	-	5
Frais de Recherche et Développement	(72)	(11 069)	-	(11 141)
Frais généraux et administratifs	-	-	(4 789)	(4 789)
Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers	-	(2 445)	-	(2 445)
Autres produits/(charges) nets	10	1 604	200	1 815
Profit/(Perte) opérationnel	(57)	(11 908)	(4 589)	(16 555)
Résultat financier net	-	(87)	45	(42)
Profit/(Perte) avant impôts	(57)	(11 995)	(4 545)	(16 597)
Charges d'impôts	-	-	-	-
Profit/(Perte) pour les six mois se clôturant au 30 juin 2020	(57)	(11 995)	(4 545)	(16 597)

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin 2021			
	Cardiologie	Immuno-oncologie	Corporate	Total Consolidé
Chiffre d'affaires reconnu à une date donnée	-	-	-	-
Chiffre d'affaires étalé sur une période donnée	-	-	-	-
Chiffre d'affaires total	-	-	-	-
Coût des ventes	-	-	-	-
Marge brute	-	-	-	-
Frais de Recherche et Développement	(57)	(9 899)	-	(9 956)
Frais généraux et administratifs	-	-	(4 785)	(4 785)
Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers	-	(1 961)	-	(1 961)
Autres produits/(charges) nets	(54)	1 670	209	1 825
Profit/(Perte) opérationnel	(111)	(10 190)	(4 576)	(14 877)
Résultat financier net	149	(87)	(39)	23
Profit/(Perte) avant impôts	38	(10 277)	(4 615)	(14 854)
Charges d'impôts	-	-	-	-
Profit/(Perte) pour les six mois se clôturant au 30 juin 2021	38	(10 277)	(4 615)	(14 854)

2.5.4. Engagements hors bilan

Au 30 juin 2021, le Groupe n'a pas d'engagements hors bilan à déclarer autres que ceux décrits dans la note d'information 5.34 des états financiers consolidés pour la période clôturée au 31 décembre 2020.

2.5.5. Dépenses en capital

En accord avec la norme IAS38, le Groupe ne capitalise pas les frais de recherche et développement avant d'avoir obtenu l'autorisation de mise sur le marché des produits candidats y relatifs. Les frais de recherche et développement occasionnés lors de la période intermédiaire ont dès lors été comptabilisés au titre de charges opérationnelles.

2.5.6. Résultat d'exploitation

Chiffre d'affaires

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2021	2020
Revenus de licences	-	-
Autres revenus	-	5
Total du chiffre d'affaires	-	5

Les accords de licence et de collaboration du Groupe n'ont pas généré de chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2021 tout comme au premier semestre 2020 et le Groupe n'a conclu aucun nouvel accord de licence pour la période de six mois se clôturant au 30 juin 2021.

Le Groupe ne prévoit pas de dégager des revenus significatifs avant la mise sur le marché d'un de ses produits candidats.

Frais de recherche et développement

Le tableau suivant présente les coûts de fabrication, les coûts des essais cliniques, démarches qualités et réglementaires ainsi que les autres coûts de recherche et développement, qui sont tous cumulés et présentés comme frais de recherche et développement dans les états financiers intermédiaires résumés et consolidés du Groupe

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2021	2020
Dépenses de personnel	4 530	4 528
Frais de voyage	17	107
Frais des études cliniques	2 205	2 720
Frais des études précliniques	944	866
Développement de procédés et automatisation	407	803
Frais de consultance	152	191
Frais de dépôt et de maintenance des droits intellectuels	84	141
Paiements fondés sur des actions	331	398
Amortissements	708	727
Loyers et équipements	337	415
Autres	241	245
Total des dépenses de Recherche et Développement	9 956	11 141

Les dépenses en recherche et développement se sont élevées à 10,0 millions d'euros pour la période de six mois, clôturée au 30 juin 2021, ce qui représente une diminution de 10,6% par rapport au premier semestre 2020. Les ressources R&D internes du Groupe sont affectées au développement continu de sa plateforme en immuno-oncologie à la fois en traitement autologue pour le produit candidat CYAD-02 et en traitement allogénique avec ses séries de produits candidats CYAD-101 et CYAD-211 ainsi que ses programmes précliniques. La baisse des dépenses de R&D du Groupe est principalement expliquée par :

- La diminution des coûts de développement de procédés et du développement clinique après la décision du Groupe d'arrêter le développement du produit candidat CAR T autologue de première génération CYAD-01 lors du dernier trimestre de 2020 ;
- La diminution des coûts développement de procédés associée au passage du développement préclinique au développement clinique du programme CYAD-211 et ;
- La diminution des frais de voyages et déplacements en raison des restrictions de voyage causées par la pandémie de COVID-19.

Frais généraux et administratifs

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2021	2020
Dépenses de personnel	1 789	1 733
Frais de consultance	1 030	1 025
Paiements fondés sur des actions	759	892
Communication & Marketing	236	289
Loyers	15	40
Assurances	730	476
Frais de voyages	12	77
Amortissements	133	168
Autres	81	90
Total des frais généraux et administratifs	4 785	4 789

Les frais généraux et administratifs restent stables sur le premier semestre 2021 par rapport au premier semestre 2020. L'augmentation des coûts de primes d'assurances a été compensée par des économies réalisées sur les frais de voyages et déplacements suite aux restrictions de voyages causées par la pandémie du COVID et sous l'effet de la diminution des frais liés aux paiements fondés sur des actions, qui constituent une charge non décaissée relative de rémunération aux employés, managers et directeurs du Groupe via la possibilité de souscrire au plan de warrants organisé par le Groupe.

Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers, autres produits et autres charges

Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2021	2020
Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers	(1 961)	(2 445)
Total de la réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers	(1 961)	(2 445)

La réévaluation de la juste valeur (2,0 millions d'euros de charges non décaissées) liée à la réévaluation, au 30 juin 2021, du passif exigé par les normes internationales d'information financière (IFRS) des contreparties éventuelles à payer et des autres passifs financiers associées à l'avancement ses candidats CAR T basés sur le NKG2D est principalement liée à :

- La mise-à-jour du taux d'actualisation (Weighted Average Cost of Capital, ou WACC) utilisé pour l'évaluation de la juste valeur au 30 juin 2021 (voir note 2.5.16.2) ;
- L'avancement du temps (qui reflète le développement des produits candidats du Groupe utilisant la technologie CAR-T et leur progression vers l'entrée en commercialisation de ces produits candidats dans les programmes autologues et allogéniques) ;
- La réévaluation du dollar américain par rapport à l'euro et ;
- La mise-à-jour des hypothèses sur les probabilités de succès (PoS) associées aux programmes CAR T basés sur le NKG2D (voir note 2.5.16.2).

Autres produits

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2021	2020
Produits des subsides (avances récupérables)	1 438	615
Produits des subsides (autres)	166	1 023
Réévaluation des avances récupérables	-	-
Crédit d'impôt R&D	339	371
Autres	44	16
Total des autres produits	1 987	2 026

Pour les six mois se clôturant au 30 juin 2021, les autres produits sont principalement liés aux éléments suivants :

- Les subventions reçues sous forme d'avances de trésorerie récupérables (RCA): des produits de subsides supplémentaires ont été comptabilisés en 2021 sur les subventions sous forme d'avances de trésorerie récupérables (RCA) pour les contrats numérotés 8087, 8088, 8212, 8436 et 1910028. Selon les normes IFRS, la Société a comptabilisé un produit de subvention pour la période de 1,4 millions d'euros et une composante dette de 0,8 million d'euros est comptabilisée en passif financier (voir note 2.5.13). L'augmentation par rapport au 30 juin 2020 est principalement liée aux produits de subsides supplémentaires comptabilisés sur les nouvelles conventions signées au cours du dernier trimestre 2020 (contrats numérotés 8212 et 8436);
- Les autres subventions reçues : des produits de subsides supplémentaires ont été comptabilisés en 2021 sur les subventions reçues de l'Institut Fédéral Belge d'Assurance Maladie (Inami) (0,2 million d'euros), ne faisant pas référence à des avances récupérables et non soumises à des remboursements par le Groupe. La diminution par rapport au 30 juin 2020 est principalement due aux produits de subsides reconnus sur les subsides de la Région Wallonne (contrat n°8066 pour 0,8 million d'euros au premier semestre 2020) pour lesquels aucun produit n'a été comptabilisé au cours du premier semestre 2021;
- Concernant le crédit d'impôt R&D, le résultat de l'exercice en cours (0,3 million d'euros) est en ligne avec l'année passée.

Autres charges

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2021	2020
Paie ment d'étape de développement clinique	-	105
Réévaluation des avances récupérables	129	106
Autres	33	-
Total des autres charges	162	211

En 2021, les autres charges, constituées principalement de la charge liée à la réévaluation des avances récupérables, requise par les IFRS sont négligeables. En effet, au 30 juin 2021, la direction de la Société a maintenu identique les échéanciers associés aux hypothèses de commercialisation potentielle et de prévision des ventes de ses produits candidats CAR T en comparaison avec la période précédente du 31 décembre 2020.

En 2020, les autres charges étaient liées aux éléments suivants :

- Le paiement d'étape de développement clinique réalisé pour un montant de 0,1 million d'euros en lien avec la première injection d'un patient dans le programme CYAD-02 pour r / r AMS et MDS en janvier 2020 ; et
- La charge liée à la réévaluation des avances récupérables, requise par les IFRS, était négligeable pour le premier semestre 2020 étant donné que la direction de la Société a maintenu le calendrier d'entrée en commercialisation inchangé comparativement à la période précédente pour la commercialisation de ses produits candidats CAR-T en fonction du stade de développement clinique correspondant de ces produits candidats au 30 juin 2020.

Perte opérationnelle

En conséquence de ce qui précède, la perte opérationnelle du Groupe, s'élevant à 14,9 millions d'euros sur la période de six mois, clôturée au 30 juin 2021, a diminué de 1,7 million d'euros par rapport à la période de six mois se clôturant au 30 juin 2020.

Charges et produits financiers

L'augmentation des produits financiers de 0,1 million d'euros s'explique principalement par la réévaluation du dollar et de son impact sur la valorisation du revenu de licence futur de Mesoblast exprimé en dollar.

Les charges financières correspondent principalement aux charges d'intérêts sur les contrats de location pour un montant de 0,1 million d'euros au 30 juin 2021, en ligne avec l'année précédente.

Perte de la période

En conséquence de ce qui précède, la perte nette pour la période de six mois, clôturée au 30 juin 2021 s'établit à 14,9 millions d'euros, soit une diminution de 1,7 million d'euros comparativement à la perte nette de 16,6 millions d'euros enregistrée au 30 juin 2020.

Perte par action

La perte par action s'obtient en divisant la perte de la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période. Comme le Groupe a subi une perte nette, les warrants produisent un effet anti-dilutif. Il n'y a donc pas de différence entre le bénéfice par action dilué et non dilué.

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2021	2020
Perte de l'exercice attribuable aux détenteurs de titre	(14 854)	(16 597)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 587 686	13 942 344
Perte par action (sur une base non diluée)	(1,02)	(1,19)
Warrants en circulation	1 899 090	1 594 156

2.5.7. Liquidités et ressources financières

Les besoins de trésorerie du Groupe sont principalement liés aux financements de ses frais de recherche et développement, de ses frais généraux et administratifs, et de son besoin en fonds de roulement. Le Groupe contrôle le risque d'un éventuel manque de trésorerie en utilisant un outil mensuel de planification de trésorerie. L'objectif du Groupe est de maintenir un équilibre entre la continuité du financement et la flexibilité au travers de l'utilisation de dépôts bancaires et de leasing financiers.

Jusqu'au 30 juin 2021, le Groupe a financé ses opérations grâce à plusieurs investissements privés et publics s'élevant, depuis sa création, à environ 307 millions d'euros (respectivement de 71 millions d'euros et 236 millions d'euros). Le Groupe a également reçu du financement non-dilutif de la part des autorités gouvernementales locales et européennes.

Au cours du premier semestre 2021, la Société a levé des fonds à concurrence d'un montant brut de 8,1 millions d'euros (9,7 millions de dollars) suite à la vente d'ADS à LPC⁶ et par le biais de son offre ATM⁷. Déduction faite des frais y relatifs, le produit net de ces transactions s'est élevé à environ 7,6 millions d'euros.

Les avances récupérables, comptabilisées en dettes financières pour un montant de 5,3 millions d'euros au 30 juin 2021, correspondent à la valeur actualisée des remboursements attendus d'avances récupérables reçues de la Région wallonne dédiées au financement de programmes de développement spécifiques liés à C-Cath_{ez}, CYAD-01, CYAD-02, CYAD-101, CYAD-211 et CYAD-203. Au 30 juin 2021, cinq contrats d'avance récupérable s'élevant au total à 14,8 millions d'euros ont par ailleurs été partiellement liquidés par la Région Wallonne à concurrence de 6,8 millions d'euros.

Des subventions publiques supplémentaires ont été reçues de l'Institut Fédéral Belge d'Assurance Maladie (Inami) (0,4 million d'euros entièrement versé en 2019 et 0,3 million d'euros entièrement versé en 2021) et de la Région Wallonne (contrat n° 8066 pour 2,4 millions d'euros, dont 2,2 millions d'euros ont été effectivement versés au 30 juin 2021). Ces subventions ne sont pas sujettes à un remboursement futur (comme c'est le cas pour les avances récupérables décrites ci-dessus).

Le Groupe est exposé à des passifs éventuels en vertu du contrat de licence conclu avec Celdara Medical, LLC. La valeur actuelle des paiements futurs attendus (principalement envers Celdara) est comptabilisée en tant que passif financier pour un montant de 17,5 millions d'euros au 30 juin 2021.

Le tableau suivant présente l'information résumée et consolidée des flux de trésorerie pour la période de six mois se clôturant au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020 :

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2021	2020
Trésorerie nette utilisée dans les opérations	(12 185)	(14 633)
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement	(94)	50
Trésorerie nette utilisée pour les activités de financement	7 052	1 929
Effets des variations des taux de change	10	7
Variation de la trésorerie	(5 217)	(12 646)
Changement dans les investissements à court terme	-	-
Trésorerie nette utilisée sur la période	(5 217)	(12 646)

Les décaissements liés aux activités opérationnelles s'élèvent à 12,2 millions d'euros à fin juin 2021, contre 14,6 millions d'euros pour le premier semestre 2020. Cette diminution de 2,4 millions d'euros est principalement due à la baisse des frais de processus de fabrication et à la baisse des coûts cliniques associés à la franchise autologue LMA r/r et MDS.

⁶ Le 8 janvier 2021, la Société a conclu un contrat d'achat d'actions engagé (« Contrat d'achat ») pour un montant maximal de 40 millions de dollars avec Lincoln Park Capital Fund, LLC (« LPC »), un investisseur institutionnel basé à Chicago. Pendant les 24 mois du Contrat d'achat, la Société aura le droit d'instruire LPC d'acheter jusqu'à un montant total de 40 millions de dollars (avant les dépenses et frais connexes de 1 million de dollars) d'ADS ("American Depositary Shares"), chacune représentant une action ordinaire de la Société.

⁷ Le 3 septembre 2020, la Société a conclu un "Open Market Sale AgreementSM" avec Jefferies LLC ("Jefferies") agissant en tant qu'agent de vente. Selon ce contrat, la Société peut de temps à autre vendre pendant une période allant jusqu'à 36 mois, par le biais d'une offre ATM ("At-the-market, offering"), jusqu'à \$25.000.000 de nouvelles ADS ("American Depositary Shares"), chacune représentant une action ordinaire de la société.

Le flux de trésorerie nette des activités d'investissement représente un décaissement net de 0,1 million d'euros au terme du premier semestre 2021, en comparaison d'un encaissement de 0,1 million d'euros au terme du premier semestre 2020. La diminution est principalement relative à l'augmentation des investissements en équipements de laboratoire.

Le flux de trésorerie nette lié aux activités de financement représente un encaissement de 7,1 millions d'euros au premier semestre de 2021, comparativement à 1,9 million d'euros pour le premier semestre 2020. L'augmentation de 5,1 millions d'euros est principalement liée à l'augmentation des encaissements suite aux augmentations de capital réalisées durant le premier semestre 2021 pour 7,6 millions d'euros partiellement compensée par la diminution des versements reçus de la Région Wallonne. Aucune augmentation de capital n'avait eu lieu durant le premier semestre 2020.

2.5.8. Goodwill et Actifs incorporels

(Milliers d'€)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2021	2020
Propriété intellectuelle - OnCyte	33 676	33 678
Coût de développement du C-Cathez	507	540
Goodwill	883	883
Brevets et licences	1 016	1 019
Autres actifs incorporels	45	51
Total du goodwill et des actifs incorporels	36 127	36 171

La variation des actifs incorporels enregistrée au 30 juin 2021 résulte essentiellement de l'amortissement des frais de développement de C-Cathez et des brevets et licences du Groupe. La propriété intellectuelle OnCyte ainsi que le goodwill ne sont pas amortis linéairement mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins sur une base annuelle, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances devaient indiquer que leur valeur comptable n'était pas recouvrable. Un test de dépréciation a été effectué par le Groupe, en utilisant des hypothèses similaires à celles utilisées dans le cadre de la réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles (voir note 2.5.16.2)⁸, et a permis de conclure qu'aucune perte de valeur n'était identifiée au 30 juin 2021.

2.5.9. Créances commerciales non courantes et autres actifs non courant

(Milliers d'€)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2021	2020
Créances commerciales non courantes (accord de licence Mesoblast)	2 071	1 923
Investissement net dans les contrats de location	64	195
Total des créances commerciales et autres créances non courantes	2 135	2 117

En mai 2018, le Groupe a conclu un accord de licence exclusive avec Mesoblast, une société de biotechnologie australienne, pour développer et commercialiser les brevets du Groupe relatifs à C-Cathez, un cathéter d'injection intramyocardique. La créance liée est comptabilisée à sa valeur actualisée (2,1 millions d'euros) en Créances commerciales non courantes.

L'investissement net dans les contrats de location se réfère à la créance comptabilisée en IFRS16 Contrats de location puisque le Groupe sous-loue certains espaces de bureaux qu'il loue à un bailleur principal.

(€'000)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2021	2020
Crédits d'impôts à recevoir R&D	4 002	3 679
Total des subventions à recevoir non courantes	4 002	3 679

⁸ Les probabilités de succès associées au produit candidat CYAD-211, également utilisées par la direction dans le cadre des tests de dépréciation du Goodwill et de la propriété intellectuelle OnCyte sont identiques à celles associées au produit candidat CYAD-02 utilisées dans le cadre de la réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles (voir note 2.5.16.2).

Dépôts	238	293
Total des autres actifs non courants	238	293

En 2017, le Groupe a reconnu pour la première fois un crédit d'impôt R&D à collecter du Gouvernement Fédéral (à concurrence de 1,2 million d'euros) qui comprenait un effet de rattrapage. À partir de 2018, les créances sur crédits d'impôt R&D supplémentaires sont enregistrées sur une base annuelle. Au 30 juin 2021, le crédit d'impôt R&D a été mis à jour avec l'ajout d'un montant de 0,3 million d'euros basé sur l'ensemble des informations disponibles au 30 juin 2021.

Les actifs financiers non courants sont composés de dépôts de garantie payés aux bailleurs de l'immeuble loué par le Groupe et à l'office national de sécurité sociale (ONSS).

2.5.10. Créances commerciales et autres créances

(Milliers d'€)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2021	2020
Créances commerciales	197	165
Dépôts d'avances	246	220
Investissement net dans les contrats de location	269	230
Total des créances commerciales et autres créances	712	615
Subventions à recevoir courantes (avances récupérables)	1 912	145
Total des subventions à recevoir courantes	1 912	145
Charges payées d'avance	1 396	1 343
TVA à récupérer	505	342
Créances d'impôts sur le résultat et autres	52	25
Total des autres actifs courants	1 953	1 711
Total des créances commerciales, subventions à recevoir courantes et autres actifs courants	4 577	2 471

Les créances commerciales et autres créances restent stables en comparaison avec la période clôturée le 31 décembre 2020. L'investissement net dans les contrats de location fait référence à la créance enregistrée selon la norme comptable IFRS16 Contrats de location étant donné que le Groupe sous-loue certains espaces de bureaux qu'il loue à un bailleur principal.

Au 30 juin 2021, des créances de subvention d'un montant total de 1,9 million d'euros ont été comptabilisées au titre d'avances de trésorerie récupérables de la Région Wallonne principalement sur le CYAD-02 (numéroté 8088) et sur le CYAD-101 (numérotée 8212) et la convention CYAD-203 (numérotée 1910028). L'augmentation des subventions à recevoir courantes pour 1,8 million d'euros est principalement due à une augmentation des liquidités reçue de la Région Wallonne en 2021 par rapport aux dépenses éligibles des subventions reconnues pour cette même période.

L'augmentation des autres actifs courants au 30 juin 2021 par rapport au premier semestre 2020 pour 0,2 million d'euros est principalement due à l'augmentation de la TVA à récupérer associée au timing des achats. Les charges payées d'avance, liées aux coûts de transaction LPC signée le 8 janvier 2021 qui sont soumis à capitalisation et qui sont à compenser par de futures augmentations de capital, ont augmenté pour un montant de 0,4 million d'euros. Cette augmentation est compensée par la diminution des frais payés d'avance sur les assurances pour 0,4 million d'euros en raison de la différence du calendrier de leurs paiements.

2.5.11. Situation des placements de trésorerie, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

(Milliers d'€)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2021	2020
Placements de trésorerie	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 017	17 234
Total des placements de trésorerie, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	12 017	17 234

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élève à 12,0 millions d'euros au 30 juin 2021. Par rapport à la clôture annuelle, elle enregistre une diminution de 5,2 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021, ce qui représente la consommation de trésorerie dans les opérations du Groupe compensée par la trésorerie reçue suite aux augmentations de capital de la période. Voir la note 2.5.7.

Compte tenu du niveau des taux d'intérêt du marché pour les dépôts bancaires à court terme des entreprises, le Groupe n'a pas investi en placements de trésorerie au cours des années 2021 et 2020.

2.5.12. Capital et prime d'émission

(Milliers d'€)	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
Capital	53 913	48 513
Prime d'émission	2 217	43 349
Total du nombre d'actions émises	15 493 956	13 942 344

Au 30 juin 2021, le capital social s'élève à 53,9 millions d'euros représenté par 15.493.956 actions ordinaires sans désignation de valeur nominale, le pair comptable s'élève à 3,48 euros par action. Ce nombre d'actions n'inclut pas les warrants émis par le Groupe et octroyés à certains administrateurs, employés et non-employés du Groupe.

Il y a eu sept augmentations de capital au cours du premier semestre de l'année 2021:

- Le 8 janvier 2021, 262.812 nouvelles actions ont été émises à LPC suite au contrat d'achat d'actions avec LPC ;
- Le 29 mars 2021, 200.000 nouvelles actions ont été émises à LPC suite au contrat d'achat d'actions avec LPC ;
- Le 9 avril 2021, 300.000 nouvelles actions ont été émises à LPC suite au contrat d'achat d'actions avec LPC ;
- Le 29 avril 2021, 300.000 nouvelles actions ont été émises à LPC suite au contrat d'achat d'actions avec LPC ;
- Le 21 mai 2021, 182.000 nouvelles actions ADS suite à l'offre ATM ;
- Le 14 juin 2021, 6.800 nouvelles actions ADS suite à l'offre ATM ; et
- Le 28 juin 2021, 300.000 nouvelles actions ont été émises à LPC suite au contrat d'achat d'actions avec LPC.

Au 30 juin 2021, le produit de toutes les actions émises a été encaissé.

Durant le premier semestre 2021, du fait du produit net des augmentations de capital susmentionnées de €7,6 millions, le capital social a augmenté de €5,4 millions tandis que la prime d'émission a augmenté de €2,2 millions.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de mai 2021, les actionnaires, conformément au droit belge des sociétés, ont approuvé l'absorption d'environ 43,3 millions d'euros des pertes reportées par la réduction des primes d'émission. En conséquence, la perte reportée a été réduite d'un montant cumulé de 43,3 millions d'euros au cours des six premiers mois de l'année 2021 (215,6 millions d'euros de reclassification ont été effectués depuis l'origine jusqu'au 30 juin 2021) avec pour contrepartie le poste « Primes d'émission ». La réduction des primes d'émission par l'absorption des pertes reportées n'a pas d'impact sur le total des capitaux propres, le résultat global, les actifs (y compris la trésorerie) ni les passifs.

2.5.13. Avances récupérables

(Milliers d'€)	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
Part à long terme de la dette pour avances récupérables	4 935	4 220
Part à court terme de la dette pour avances récupérables	340	371
Total de la dette pour avances récupérables	5 275	4 590

La variation de la dette liée aux avances récupérables au 30 juin 2021 reflète tant les nouveaux composants de la dette enregistrés durant l'exercice que la réévaluation de la dette au coût amorti, basée sur les business plans ainsi que sur les prévisions de vente des produits candidats CAR T du Groupe (voir la note 2.5.6).

La recherche et développement sous-jacente est en cours, et aucune décision d'exploitation n'est attendue avant la mi-2022 à l'exception des conventions 1910028 (CYAD-203), 8087 (CYAD-01 DEPLETHINK) et 8088 (CYAD-02 CYCLE-1) pour lesquelles une décision d'exploitation est attendue prise durant le premier semestre de l'année 2022.

2.5.14. Autres passifs non courants

(Milliers d'€)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2021	2020
Provision à long terme pour contrats déficitaires	150	371
Total des autres passifs non courants	150	371

Au 31 décembre 2020, le Groupe a comptabilisé une provision pour contrats déficitaires pour un montant total de 0,9 million d'euros afin de couvrir les obligations contractuelles, principalement sur le suivi des activités cliniques et les frais de clôture des études, après la décision du Groupe d'arrêter le développement du produit candidat CAR T autologue de première génération, CYAD-01. Au 30 juin 2021, la part long terme restante de cette provision s'élève à 0,2 million d'euros tandis que sa part court terme s'élève à 0,4 million d'euros au 30 juin 2021 (voir note 2.5.15).

2.5.15. Dettes commerciales et autres passifs courants

(Milliers d'€)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2021	2020
Total des dettes commerciales	5 582	4 736
Autres passifs courants		
Sécurité sociale	195	319
Rémunérations et charges sociales	1 335	1 653
Provision à court terme pour contrats déficitaires	443	488
Autres dettes liées aux subventions	1 498	1 838
Autres	2 167	1 317
Total des autres passifs courants	5 638	5 614
Total des dettes commerciales et autres passifs courants	11 220	10 350

Dettes commerciales

L'augmentation des dettes commerciales de 0,8 million d'euros est principalement attribuable à l'effet mensuel du calendrier des dépenses associés aux activités précliniques et cliniques et de leurs paiements.

Autres passifs courants

Au 30 juin 2021, la baisse de la dette à court terme liée à la sécurité sociale et aux rémunérations et charges sociales de 0,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2020 est principalement liée à l'effet du calendrier de ces dettes et aux mouvements de personnel en 2021.

Au 31 décembre 2020, le Groupe a comptabilisé une provision pour contrats déficitaires afin de couvrir ses obligations contractuelles, principalement sur le suivi des activités cliniques et les frais de clôture d'étude, suite à la décision du Groupe d'arrêter le développement du produit candidat CAR T autologue de première génération, CYAD-01. La provision constituée pour couvrir les obligations contractuelles jusqu'à la fin du premier semestre 2022 s'élève à 0,4 million d'euros.

Les autres passifs non courants attachés aux subventions s'expliquent principalement par l'excédent de trésorerie reçu par rapport aux dépenses éligibles couvertes par la convention numérotée 8436 (CYAD-211 Immunity), comptabilisées

en 2021, cet excédent s'élève à 1,3 million d'euros. La diminution comparée au 31 décembre 2020 est principalement en lien avec cette convention et est partiellement compensée par des revenus différés liés à l'Institut Fédéral Belge de l'Assurance Maladie (Inami) (0,2 million d'euros) sur la base des dépenses éligibles comptabilisées en 2021.

L'augmentation des autres passifs courants de 0,9 million d'euros s'explique principalement par la constitution en 2021 d'une provision relative à un remboursement de crédit d'impôt R&D de 0,8 million d'euros, reçu en 2021, résultant d'un audit de l'exercice d'imposition 2015. En 2020, une provision avait été constituée pour couvrir un remboursement de crédit d'impôt R&D de 1,0 million d'euros résultant d'un audit des exercices d'imposition 2013 et 2014. Bien que la direction envisage de faire appel des conclusions de cet audit, la direction a actuellement déterminé qu'il est probable qu'un remboursement soit nécessaire.

2.5.16. Juste valeur des instruments financiers

2.5.16.1. Instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur au bilan

Les valeurs comptables et justes valeurs des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisées à la juste valeur dans les états financiers intermédiaires résumés et consolidés, s'établissent comme suit, tant pour la période courante que pour la période comparative:

(Milliers d'€)	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
Actifs financiers (catégorie 'Coût amorti'), compris dans les rubriques :		
Créances commerciales non courantes	2 135	2 117
Dépôts	238	293
Clients et autres débiteurs	712	615
Placements de trésorerie	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 017	17 234
Total des actifs financiers (catégorie 'Coût amorti')	15 102	20 259

(Milliers d'€)	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
Dettes financières (catégorie 'Coût amorti'), comprises dans les rubriques :		
Emprunts bancaires	-	37
Passifs locatifs	3 080	3 602
Avances récupérables	5 275	4 590
Dettes commerciales	5 582	4 736
Total des dettes financières (catégorie 'Coût amorti')	13 937	12 965

2.5.16.2. Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan

La dette liée à la contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur au bilan, en utilisant une évaluation de juste valeur de Niveau 3, pour laquelle le Groupe a utilisé des données non observables :

(Milliers d'€)	Level I	Level II	Level III	Total
Actifs				
Investissement en instruments de capitaux propres	-	-	-	-
Total des Actifs au 31 décembre 2020	-	-	-	-
Passif				
Contreparties éventuelles et autres passifs financiers	-	-	15 526	15 526
Total des Passifs au 31 décembre 2020	-	-	15 526	15 526

(Milliers d'€)	Level I	Level II	Level III	Total
Actifs				
Investissement en instruments de capitaux propres	-	-	-	-
Total des Actifs au 30 juin 2021	-	-	-	-
Passif				
Contreparties éventuelles et autres passifs financiers	-	-	17 487	17 487
Total des Passifs au 30 juin 2021	-	-	17 487	17 487

La variation de son solde bilantaire est détaillée comme suit :

(Milliers d'€)	Au 30 juin 2021	Au 31 décembre 2020
Solde d'ouverture au 1er janvier	15 526	24 754
Paiement Milestone	-	-
Réévaluation	1 961	(9 228)
Solde de clôture au 30 juin	17 487	15 526
Total des contreparties éventuelles à payer et autres passifs financiers	17 487	15 526

La dette pour contreparties éventuelles à payer et autres passifs financiers a trait à l'acquisition de notre plateforme d'immuno-oncologie et correspond à la juste valeur des paiements éventuels futurs dus à Celdara Medical, LLC et Dartmouth College. L'évolution de la dette reflète le développement des produits candidats du Groupe basés sur la technologie CAR-T ainsi que les progrès réalisés en vue d'une approbation réglementaire pour leur commercialisation, tant dans les programmes autologues qu'allogéniques, ainsi que la mise à jour de ses business plans et prévisions de ventes sous-jacentes.

Il n'y a pas eu de modification de la technique de valorisation en 2021 par rapport à 2020. La valorisation est préparée par l'équipe financière sur une base trimestrielle et revue par la direction du Groupe.

Les hypothèses retenues par la direction du Groupe pour effectuer les projections de cash-flow futurs dans la détermination de la juste valeur diminuée des frais de ventes sont les suivantes :

- *Taux d'actualisation (WACC)*

La direction a déterminé que le coût moyen pondéré du capital (WACC) est le taux le plus approprié à utiliser car il représente le risque associé à la fois aux capitaux propres et à la dette. La contrepartie éventuelle est une dette et le taux d'actualisation doit donc intégrer les caractéristiques d'une dette, mais la nature « éventuelle » de cette dette a des caractéristiques similaires à celles des capitaux propres, par ex. le rendement n'est pas garanti, le risque lié aux capitaux propres doit donc également être pris en compte. La direction du Groupe a estimé le taux d'actualisation (WACC) pour l'exercice clos le 30 juin 2021 à 13,9% (14,8% au 31 décembre 2020) sur la base des éléments suivants : le Bond du Trésor du gouvernement américain 20-Y, le bêta du Groupe, la prime de risque du marché des actions et une prime de risque pour petites entreprises. La diminution du WACC est principalement due à la diminution du bêta du groupe qui est expliquée par la volatilité des capitaux propres du Groupe influencée par ses programmes cliniques en cours et le paysage concurrentiel global dans le domaine de l'immuno-oncologie. La direction corrobore son estimation avec les standards de l'industrie pour les sociétés biotechnologiques, le WACC utilisé par les sociétés d'Equity Research suivant le Groupe et les transactions qui ont été suivies par le groupe au cours des 18 derniers mois.

- *Chiffre d'affaires prévisionnel*

La direction du Groupe a estimé le chiffre d'affaires prévisionnel (sur base de projections de cash-flow du chiffre d'affaires se terminant en 2040) en fonction des éléments suivants : le marché total et la part de marché, le délai de commercialisation, le prix du traitement et la valeur terminale. La direction du Groupe a basé son estimation du chiffre d'affaires prévisionnel et des composants associés sur un business plan du groupe, les données sectorielles des sociétés biotechnologiques, l'évolution de programmes de R&D similaires, les prix des produits

comparables, la période d'expiration prévue des brevets. Le poids relatif de ce composant est partiellement réduit par la probabilité de succès (PoS) présentée ci-dessous. Au 31 décembre 2020, la réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et des autres passifs financiers était principalement due à la mise-à-jour des hypothèses liées au calendrier de la commercialisation potentielle du programme de candidat CAR T autologue pour LMA r/r et le MDS du Groupe qui avait été retardé d'un an. Au 30 juin 2021, la direction de la Société a maintenu identique les échéanciers associés aux hypothèses de commercialisation potentielle et de prévision des ventes de ses produits candidats CAR T en comparaison avec la période précédente du 31 décembre 2020.

- *Probabilités de Succès (PoS)*

La direction du Groupe a estimé la PoS sur la base des taux de réussite du développement clinique observés par des sociétés de consultance indépendantes actives dans le domaine de la « business intelligence », pour des indications tumorales de type hématologiques et solides. Les probabilités que les produits candidats du Groupe atteignent le marché, utilisées dans le modèle ont été mises-à-jour par rapport à la fin de l'année sur la base des taux de réussite de développement clinique les plus récents observés par des sociétés indépendantes de consultance indépendantes actives dans le domaine de la « business intelligence », pour des indications tumorales de type hématologiques et solides, comme suit :

- Probabilités de Succès au 30 juin 2021 :

PoS	Phase I	Phase I à Phase II	Phase II à Phase III	Phase III à NDA/BLA	NDA/BLA à Approbation	PoS Cumulée
CYAD-02	100%	50%	28%	60%	90%	7,5%
CYAD-101	100%	49%	23%	43%	93%	4,6%

- Probabilités de Succès au 31 décembre 2020

PoS	Phase I	Phase I à Phase II	Phase II à Phase III	Phase III à NDA/BLA	NDA/BLA à Approbation	PoS Cumulée
CYAD-02	100%	62%	29%	53%	86%	8,1%
CYAD-101	100%	64%	23%	34%	80%	4,0%

Les estimations de PoS utilisées par la direction au 31 décembre 2020 utilisaient les taux de réussite de développements cliniques compilés par des sociétés indépendantes de conseil en « business intelligence » qui ont obtenu des données de programmes de développement clinique de 2006 à 2015. Les taux de probabilités de succès (PoS) du Groupe pour ses programmes cliniques ont été mis-à-jour et incorporent maintenant des probabilités de succès sur base de données de programmes de développement clinique de 2011 à 2020, qui, selon le Groupe, reflètent plus fidèlement les probabilités de succès du développement clinique à travers ses stades de développement et dans leur ensemble.

L'augmentation de la dette au 30 juin 2021 est principalement liée à :

- La mise-à-jour du WACC utilisé pour l'évaluation de la juste valeur au 30 juin 2021 ;
- L'avancement du temps (qui reflète le développement des produits candidats de la Société utilisant la technologie CAR-T et leur progression vers l'entrée en commercialisation de ses produits candidats dans les programmes autologues et allogéniques) ;
- La réévaluation du dollar américain par rapport à l'euro, et ;
- La mise-à-jour des hypothèses sur les probabilités de succès (PoS) associées aux programmes CAR T basés sur le NKG2D.

Comme indiqué en note 2.5.6, l'ajustement de juste valeur est comptabilisé dans la ligne « Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers ».

La dette pour contreparties éventuelles intègre les engagements du Groupe, tels que présentés dans la note 5.34 de ses états financiers annuels 2020.

Analyse de sensibilité

Une variation dans les hypothèses clés donne lieu à un impact proportionnel sur le calcul de détermination de la juste valeur de la dette pour contreparties éventuelles, tel que détaillé dans les états financiers annuels du Groupe dans la note

5.20.2 (impact amplifié pour une variation du WACC, impact actualisé pour une variation du chiffre d'affaires prévisionnel, impact linéaire pour une variation des PoS).

2.5.17. Contrats de location

Montants comptabilisés dans l'état intermédiaire consolidé de la situation financière

Les « immobilisations corporelles » comprennent les actifs détenus et loués qui ne correspondent pas à la définition d'un immeuble de placement.

(Milliers d'€)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2021	2020
Immobilisations corporelles (à l'exception des droits d'utilisation d'actifs)	1 026	1 115
Droits d'utilisation d'actifs	2 564	3 004
Total des immobilisations corporelles	3 592	4 119

L'état de la situation financière montre les montants suivants relatifs aux contrats de location pour lesquels le Groupe est locataire :

(Milliers d'€)	Bâtiments	Véhicules	Equipements	Total
Coût d'acquisition				
Au 1er janvier 2021	3 001	429	1 491	4 920
Acquisitions	-	45	-	45
Cessions et désaffectations	-	(8)	-	(8)
Transferts	-	-	(220)	(220)
Au 30 juin 2021	3 001	466	1 271	4 738
Amortissements cumulés				
Au 1er janvier 2021	(827)	(165)	(925)	(1 917)
Dotations	(226)	(59)	(200)	(485)
Cessions et désaffectations	-	8	-	8
Transferts	-	-	220	220
Au 30 juin 2021	(1 053)	(216)	(905)	(2 174)
Valeur comptable nette				
Au 1er janvier 2021	2 174	264	566	3 004
Coût d'acquisition	3 001	466	1 271	4 738
Amortissements cumulés	(1 053)	(216)	(905)	(2 174)
Au 30 juin 2021	1 948	250	366	2 564

Montants comptabilisés dans l'état intermédiaire consolidé du résultat global

L'état intermédiaire consolidé du résultat global présente les montants suivants relatifs aux contrats de location :

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2021	2020
Dépréciations des droits d'utilisation		
Bâtiments	226	202
Véhicules	51	56
Equipements	200	270

Charges d'intérêts sur les obligations locatives (inclus dans les Charges financières) ¹	116	131
Charges d'intérêts sur les créances de sous-location (inclus dans les Produits financiers) ¹	(15)	(26)
Paiements de loyers variables non inclus dans l'évaluation des obligations locatives	-	-
Charges relatives aux contrats de location à court terme et dont la valeur du bien sous-jacent et de faible valeur	73	98
Total des dépenses relatives aux contrats de location	651	731

¹Les intérêts sur les contrats de location sont présentés en flux de trésorerie d'exploitation.

Total des sorties de trésorerie liées aux contrats de location

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2021	2020
Total des charges décaissées liées aux contrats de location	769	857

2.5.18. Opérations avec des parties liées

Les montants relatifs aux avantages présentés ci-dessous, attribués aux membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif du Groupe, ont été comptabilisés au sein des frais généraux et administratifs dans les périodes correspondantes.

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2021	2020
Honoraires d'administrateurs indépendants	196	205
Paiements fondés sur des actions	168	192
Total des avantages octroyés aux membres du conseil d'administration	364	397
Frais de consultance exécutive	552	771
Rémunérations	999	753
Paiements fondés sur des actions	460	583
Total des avantages octroyés aux membres du comité exécutif	2 011	2 107

2.5.19. Evénements survenus après la date de clôture

Une augmentation de capital a eu lieu entre le 30 juin 2021 et la date de publication du Rapport Financier Intermédiaire. Le 22 juillet 2021, 300.000 nouvelles actions ont été émises à LPC suite au contrat d'achat d'actions avec LPC pour un montant total de 1,0 million d'euros (1,2 millions de dollars).

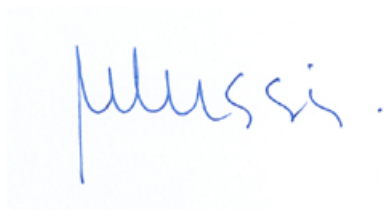
Il n'y a pas eu d'autre événement subséquent survenu entre le terme de la période de six mois clôturés au 30 juin 2021 et la date d'approbation de ces états financiers intermédiaires résumés et consolidés par le Conseil d'administration.

3. Déclaration de Responsabilité

Nous certifions par la présente :

- qu'à notre meilleure connaissance, les états financiers intermédiaires résumés et consolidés clôturés au 30 juin 2021, préparés conformément aux normes internationales 'IFRS', telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et telles qu'adoptées par l'Union européenne, et conformément à la réglementation en vigueur en Belgique, constituent une présentation fidèle et correcte des actifs, des passifs, de la situation financière, des pertes, des variations des fonds propres et des flux de trésorerie de la Société et de ses composantes prises dans leur ensemble; et
- que le rapport de gestion intermédiaire cible de manière fidèle l'évolution et la performance de l'activité ainsi que la position de la Société et de ses composantes prises dans leur ensemble, ainsi qu'une description des risques principaux et des incertitudes auxquels elles font face.

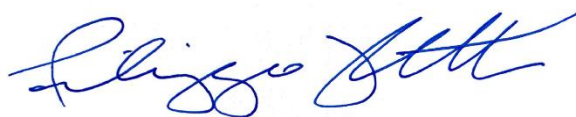
Mont-Saint-Guibert, le 4 août 2021 - au nom du Conseil d'administration,



Michel Lussier*,

Président

*Représentant permanent de Mel Management SRL



Filippo Petti,

Chief Executive Officer (CEO)

4. Rapport du Commissaire



EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0) 2 774 91 11
ey.com

Rapport du commissaire à l'organe d'administration de Celyad Oncology SA sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire résumée pour la période de six mois close le 30 juin 2021

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité de l'état intermédiaire consolidé résumé de la situation financière de Celyad Oncology SA arrêté au 30 juin 2021 ainsi que des états consolidés intermédiaires résumés du résultat global, des variations des capitaux propres et du tableau consolidé résumé des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, ainsi que des notes explicatives (« l'information financière consolidée intermédiaire résumée »). L'organe d'administration de la société est responsable de l'établissement et de la présentation de cette information financière consolidée intermédiaire résumée conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière consolidée intermédiaire résumée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'information financière intermédiaire consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement plus restreinte que celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (ISA) et ne nous permet donc pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière consolidée intermédiaire résumée ci-jointe pour la période de six mois close le 30 juin 2021 n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Diegem, le 4 août 2021

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

5. Calendrier Financier et Contacts chez Celyad Oncology

CALENDRIER FINANCIER

- | | |
|--|------------------|
| • Rapport d'activités du troisième trimestre de 2021 | 10 novembre 2021 |
| • Résultats annuels de l'exercice 2021 | 24 mars 2022 |
| • Assemblée générale des actionnaires | 5 mai 2022 |

PERSONNES DE CONTACT CELYAD

Filippo Petti

Chief Executive Officer / Chief Financial Officer

Email: investors@celyad.com

CELYAD ONCOLOGY SA

Axis Business Park
Rue Edouard Belin 2
1435 Mont-Saint-Guibert
Belgique

Tel : +32 10 394100

RPM Nivelles – BE0891 118 115

Email : info@celyad.com

Website : www.celyad.com